

MEF/MinAgri

JICA

**Projet de Développement de
l'Approche Intégrée pour
promouvoir la Restauration
Environnementale et le
Développement Rural à Morarano
Chrome**

Plan de travail

Première année de la 1ère phase

Avril 2012

IC Net Ltd.

Table des matières

Liste des Abréviations	iii
1. Aperçu du Projet	1
1.1 Historique.....	1
1.2 Aperçu de la zone cible du Projet	1
1.3 Problématiques à aborder par le Projet	3
1.4 Clés pour la résolution des problématiques, obtenues du PRODEFI et de COVAMS.....	4
1.5 Cadre général du Projet	5
2. Principales orientations relatives à la mise en œuvre du Projet.....	8
(1) Principale orientation 1 : Etablir un modèle « à la façon Malagasy » en exploitant les expériences acquises du PRODEFI et du COVAMS	8
(2) Principale orientation 2 : Créer les motivations des populations envers les activités de conservation des sols.....	11
(3) Principale orientation 3 : Promouvoir l'appropriation des résultats du Projet par les acteurs principaux.....	12
(4) Principale orientation 4 : Accorder l'importance à la diffusion du Modèle et « l'ébauche de programme »	14
3. Structure Organisationnelle du Projet	15
4. Méthode concrète d'exécution du Projet	17
【Première phase : février 2012 - janvier 2015】	18
Première année de la 1 ^{ère} phase : février 2012 - février 2013.....	18
Deuxième année de la 1 ^{ère} phase : mars 2013 - janvier 2014	31
Troisième année de la 1 ^{ère} phase : février 2014 - janvier 2015.....	32
【Deuxième phase : février 2015 - mars 2017】	35
Première année de la 2 ^{ème} phase : février 2015 - janvier 2016	35
Deuxième année de la 2 ^{ème} phase : février 2016 - mars 2017	36
5. Suivi-évaluation du Projet	38
(1) Evaluation sur les activités de formation.....	38
(2) Evaluation sur la durabilité des activités de conservation des sols.....	38
(3) Evaluation comparative sur l'efficacité du Modèle.....	38
(4) Evaluation synthétique du Projet	38

ANNEX

Annexe1 PDM FR VERSION 0

Annexe 2 PLAN D'OPERATION ANNUELLE de la 1^{ère} ANNEE

Annexe 3 PROGRAMME D'ENVOI DES EXPERTS

Liste des Abréviations

BV-LAC	: Project Development and Protection of Watersheds of Lake Alaotra
CFA	: Cellule Foncière de l'Alaotra
COVAMS	: Community Vitalization and Afforestation in Middle Shire
CSA	: Centre de Services Agricoles
DRDR	: Direction Régional du Développement Rural
DREF	: Direction Régional de l'Environnement et des Forêt
GF	: Guichet Foncier
JCC	: Joint Coordination Committee
JICA	: Japan International Cooperation Agency (Agence japonaise de coopération international)
MD	: Ministère de la Décentralisation
MEF	: Ministère de l'Environnement et des Forêts
MinAgri	: Ministère de l'Agriculture
M/M	: Minutes of Meeting
PDM	: Project Design Matrix
PGM-E	: Programme Germano-Malgache pour l' Environnement
PLOF	: Plan Local d'Occupation Foncière
PMU	: Project Management Unit
PRODEFI	: Projet Communautaire de Développement Forestiar Intégré
RCC	: Regional Coordination Committee
R/D	: Record of Discussion
RFR	: Réserves Foncières pour le Reboisement
VPDAT	: Vice Primature chargée du Développement et Aménagement du Territoire

1. Aperçu du Projet

1.1 Historique

Madagascar est la quatrième plus grande île du monde. Cependant les terres utilisées pour les activités économiques telles que l'agriculture ainsi que la couverture forestière ne constituent qu'environ le quart de la superficie totale des terres. A Madagascar, plus de la moitié des terrains sont dégradés ou du sol infertile. Les collines, les pentes et les sommets sont considérablement dégradés. Ces terrains dégradés présentent des défis importants pour le développement de Madagascar, en particulier pour la conservation environnementale et le développement rural.

La Région du lac Alaotra est connue comme étant la plus grande zone de production rizicole à Madagascar. Toutefois, l'amont du bassin versant est sérieusement dégradée et manque de terre fertile, et la population n'a pas les moyens de travailler sur de tels sols dégradés. La pauvreté prédomine et l'érosion du sol est très avancée. En conséquence, cette situation provoque les inondations, la sécheresse et la sédimentation en aval avec un impact sévère sur la production agricole. De ce fait, des activités de contrôle de l'érosion du sol et d'amélioration des moyens de subsistance sont nécessaires dans la zone amont du lac Alaotra.

En août 2007, le Gouvernement Malagasy a soumis auprès du Gouvernement Japonais une requête d'un projet de coopération technique intitulé « Projet de développement de l'approche intégrée pour promouvoir la restauration environnementale et le développement rural à Morarano Chrome » (ci-après se référant à « le Projet »). En réponse à cette requête, l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) a envoyé une Mission d'Etude de planification détaillée en Mars 2009.

Les procédures préparatoires en vue du commencement du Projet se sont déroulées après ladite Mission. Toutefois, durant le processus, la situation politique à Madagascar a changé de façon drastique. De ce fait, la JICA a décidé d'envoyer une Seconde Mission d'Etude de planification détaillée afin de collecter les informations actualisées relatives au Projet et de réviser le cadre du Projet avec les autorités concernées de la République de Madagascar. L'accord a été conclu suite à l'envoi de cette 2ème mission en janvier 2011 pendant laquelle le contenu de la coopération et le système organisationnel d'exécution ont été confirmés à nouveau. Le Procès-Verbal de Discussions sur le Projet a été enfin signé au 11 octobre 2011.

1.2 Aperçu de la zone cible du Projet

Le Projet cible les 3 Communes dans le District d'Amparafaravola de la Région d'Alaotra-Mangoro (cf. tableau 1), qui englobent 32 Fokontany au total. Dans cette zone, chaque Fokontany contient en moyenne 5 villages (2 au minimum et 13 au maximum) avec environ 300 ménages et 2.000 habitants.

Tableau 1 : Communes et Fokontany cibles du Projet

Commune	Fokontany	Villages	Populations
Ampasikely	2	10	6,668
Andrebakaly Sud	6	24	7,263
Morarano Chrome	24	128	49,868

Source : Enquête sur la zone d'intervention par IC Net, juillet 2011

Selon les résultats de l'Etude pour le développement menée par la JICA (ci-après se référant à « l'Etude »), autour de 80 % de ménage vivent de l'agriculture et exercent en unité familiale l'agriculture mixte, c'est-à-dire la culture du riz irriguée, le riz pluvial, le maïs, des variétés d'haricot, des plantes à tubercules et autres, associée parfois à l'élevage des zébus ou des volailles. Les revenus brut obtenus de l'agriculture constituent entre 40 et 70 % de l'économie domestique et quant aux revenus de la pêche et de la vente des charbons de bois constituent, dans certains ménages respectivement plus de 10 %. Dans les villages situés en aval de la route nationale 3a, le nombre des ménages, qui ne possèdent pas de terrain et dont la ressource principale de revenu est la main d'œuvre journalier, augmente. Le taux de pauvreté des ménages dans cette zone est estimé à environ 50 % selon l'Etude.

La route nationale 3a traverse du nord au sud les plaines situées à l'Est de la zone cible. Au niveau d'Ambahiboa, centre local du commerce, elle se ramifie en deux : 3a et 33 vers la zone montagneuse à l'ouest, Bien que ces deux routes soient goudronnées et donc en bonne condition, les voies d'accès qui mènent aux villages sont très mauvaise, et isolent les villages pendant la saison des pluies. Le nombre de villages diminue brusquement au fur et à mesure que les routes goudronnées sont éloignées, de sorte que la zone entièrement inhabitée est étendue dans la partie montagneuse. La distance réelle entre les villages est relativement grande par rapport à la distance à vol d'oiseau sur le plan, dû au terrain accidenté. C'est pourquoi le déplacement d'un endroit à un autre nécessite plus de temps et d'effort et la vulgarisation des techniques ou l'organisation des populations par le service administratif font face à de grandes difficultés.

L'absence d'agents de développement ou conseillers techniques œuvrant au niveau des villages, chargés d'assurer le transfert de techniques agricoles et sylvicoles aux populations est un cas particulier à Madagascar. Dans la ville d'Amparafaravola, le Centre de Service Agricole (CSA) est fonctionnelle. Les informations sur les intrants ou techniques agricoles sont fournis aux populations par le centre. Par contre, au niveau de la commune, le service public fournissant l'appui technique aux populations n'est pas établi.

Entre 2006 et 2007, les GF ont été installés dans les deux communes d'Andrebekaly Sud, et d'Ampasikely. Le GF d'Ampasikely n'est pas fonctionnel pour le moment. En outre, comme le guichet n'existe pas dans la plus grande commune, celle de Morarano Chrome, la sécurisation foncière des propriétés des populations est retardée, ce qui constitue un obstacle pour promouvoir la conservation/exploitation durable du terrain.

Tableau 2 : Catégories des terrains dans les Communes cibles du Projet

	Forêt		Prairie/ Brousse		Terrain cultivé		Autres		Total
	Superficie (ha)	Taux (%)	Superficie (ha)	Taux (%)	Superficie (ha)	Taux (%)	Superficie (ha)	Taux (%)	Superficie (ha)
Zone cible (1)	4004	6	36302	55	20686	31	5484	8	66476
Zone sauf PC 23 de (1)	4004	8	35282	72	4385	9	5252	11	48923

Source : Estimation approximative basée sur les résultats de l'Etude pour le développement de la JICA

Le tableau 2 montre l'aperçu de l'utilisation des terres dans la zone cible. Outre le périmètre rizicole irrigué, la prairie ou brousse occupe les 70 % de la surface et seulement moins de 10 % par les forêts. En conséquence, les forêts naturelles se raréfient à cause des coupes illégales, l'incendie et le non renouvellement des ressources forestières par le reboisement. La plupart de la prairie/ brousse se situe fort loin des villages et devient des

zones dégradées avec une pauvre couverture végétale, à cause des feux de brousses répétées et d'une évaporation remarquable pendant la saison sèche, ce qui enclenche la dégénérescence de la végétation. Dans les vallées du bassin versant, la couverture végétale disparaît au fur et à mesure. L'érosion des sols est au stade avancée à cause de la forte pluie. La zone devient ainsi de plus en plus dénudé et le sol s'effondre sérieusement et se déplace. En outre, dans la prairie/brousse de la zone de répartition de la structure géologique de migmatite, de nombreux cas de lavaka sont relevés.

Selon les résultats de l'expérience sur l'écoulement du sol et des sables, menée dans le cadre de l'Etude, 98 % de la quantité de l'écoulement se produit aux sommets ou pentes des montagnes et seulement 2 % au lavaka. La plupart de l'écoulement aux sommets ou pentes des montagnes se produit dans la prairie/ brousse, ce qui occupe environ 80 % de la quantité totale de l'écoulement. Dans le bassin versant de Samilahy, coulant dans la zone cible du Projet, le taux de la couverture forestière est extrêmement bas, qui est de 8 %, et la prairie/brousse occupe 77 %. C'est pourquoi cette zone est marquée par la grande quantité de l'écoulement des sols, et donc par le plus haut degré de dégradation. Toutefois, la surface des forêts artificielles de ce bassin est seulement 600 ha et le rétablissement de la couverture végétale par le reboisement et autres, efficaces pour l'amélioration de la fonction de maintien de l'eau et des sols, n'est presque pas envisagé. La forêt artificielle est composée principalement des eucalyptus plantés sur les vallées autour des villages. Les pins et les grevillias peuvent y être observés également.

L'érosion cause des dégâts dans les villages des zones d'amont, tels que la baisse de la productivité des rizicole, la destruction des chemins d'accès et autres en raison de l'ensablement des vallées. Devant cette situation, les activités de reboisement ou lutte contre l'érosion ne sont actuellement pas menée sauf dans certains Fokontany qui reçoivent des appuis extérieurs. Une fois que cet appui est arrêté, l'activité de reboisement s'arrête dans la plupart de Fokontany à cause de « la manque des plans » et de « des matériaux comme la gaine ».

1.3 Problématiques à aborder par le Projet

Basé sur la situation décrite dans les parties 1.2, les problématiques que le Projet doit aborder seront résumées ci-dessous.

Plus de 70 % du terrain de la zone cible du Projet consiste en prairie et brousse, autrement dit la zone dégradée où l'ensablement gagne du terrain. Le dégât des 'infrastructures de production telle que la rizière à cause de la sédimentation est sévère non seulement dans des périmètres rizicoles irrigués en aval mais aussi dans ceux situés dans le bassin des cours moyen. D'autre part, les activités de conservation des sols comme le reboisement, une méthode efficace pour restaurer le mécanisme de la maintenance de l'aquifère et la fixation du sol dans la zone dégradée, ont été réalisées par les associations de population et par les Fokontany recevant des appuis extérieurs. Malgré cette circonstance, les problèmes sont soulevés dans l'étendu des activités sur la surface et leur durabilité après la fin des appuis. Particulièrement dans le cas où on réfléchit sur l'envergure et l'immensité de la zone dégradée, les deux notions suivantes sont **indispensables** : « **la vulgarisation quantitative des activités de conservation des sols sur la surface étendue (vulgarisation large au sein de nombreuses populations)** » et « **la durabilité des activités de conservation des sols menées par des populations** ».

Comme causes fondamentales de ces problématiques, nous pouvons citer entre autres **le service de vulgarisation non établi** destiné aux populations et **l'absence de moyen de transfert des techniques/informations aux populations**. La zone montagneuse, la faible densité du village et l'accès difficile aux villages constituent également les facteurs qui empêchent la vulgarisation des techniques sur la surface étendue.

Dans la zone cible du Projet, **le retard de la sécurisation foncière dû à l'absence ou le non fonctionnement des GF** constitue une des raisons pour lesquelles **les populations hésitent à investir dans des activités de conservation des sols**. De plus, puisqu'environ 50 % des ménages de cette zone cible vivent dans la pauvreté, il est difficile pour la population d'investir les ressources dans les activités de conservation des sols. Ainsi, dans le but de promouvoir et maintenir la restauration environnementale par les populations, il est important de créer **des intérêt économique**, à savoir l'investissement des biens ou la main-d'œuvre dans les activités de conservation des sols produisant directement l'augmentation des revenus ou l'amélioration du cadre de vie.

A Madagascar, la commune est l'unité administrative locale proche de la population, si bien qu'au fur et à mesure que la décentralisation avance, les services public que les communes offrent sont prévus d'être élargis et améliorés. Par exemple, le système du GF susmentionné peut en être cité. La vulgarisation des techniques parmi les populations, elle aussi, est souhaitée d'être réalisée par les communes en se fondant sur le besoin des populations. Ceci dit, il est nécessaire d'instaurer la méthode selon laquelle **le système de vulgarisation au niveau communal est établi** et à travers ce système, **les techniques de la conservation des sols et celles nécessaires pour le développement rural seront vulgarisées et ancrées largement au sein des populations, ce qui amènera le développement communal**.

1.4 Clés pour la résolution des problématiques, obtenues du PRODEFI et de COVAMS

Les membres, ayant joué des rôles principaux dans le PRODEFI au Sénégal et COVAMS au Malawi, participent à l'équipe du présent projet. Les clés, obtenues des expériences de ces deux projets pour résoudre les problématiques susdites, sont résumées ci-dessous.

(1) Projet Communautaire de Développement Forestier Intégré au Sénégal (PRODEFI)

Le « Modèle PRODEFI » créé par ce projet est celui promouvant le développement villageois participatif, y compris la foresterie communautaire. Ses caractéristiques résident dans le fait que la porte d'entrée de l'interaction entre le projet et la population est la « formation » et que cette dernière est mise en pratique 1) en répondant aux besoins locaux, 2) en utilisant les ressources humaines et matérielles locales, 3) sur les lieux où habite la population locale et 4) sans sélectionner les participants, et enfin 5) en s'adressant à la masse sous forme d'opportunité égales à toutes les populations. A travers ces formations, le PRODEFI a vulgarisé au sein de nombreuses populations les diverses techniques nécessaires pour le développement villageois intégré à la gestion des ressources naturelles, telles que le maraîchage, la carbonisation et autres, en plus de la lutte contre l'érosion des sols comme le reboisement. Il a fait augmenter la durabilité de ces activités et les a ancré grâce à l'activité de suivi périodique. En outre, dans le cadre de ce projet, la motivation des populations envers l'activité de reboisement a été élevée par l'aspect économique dû à l'observation sur la commercialisation des bois d'eucalyptus.

Selon cette approche à la façon PRODEFI, le transfert des techniques de même niveau à de nombreuses populations de l'ensemble des villages, ce qui rend possible « la vulgarisation des techniques au sein de la masse », problématique à être abordée par le Projet. De plus, en organisant les formations de divers thèmes comme PRODEFI, la promotion du développement rural intégré, participatif pour les populations, devient possible.

(2) Project for Community Vitalization and Afforestation in Middle Shire (COVAMS, Projet de Dynamisation communautaire et de Reboisement aux Shire central) au Malawi

Dans le cadre de COVAMS, le système de vulgarisation introduisant « les Agriculteurs Leaders » a été inventé pour améliorer la rentabilité, encore plus que dans le Modèle PRODEFI, afin d'entreprendre l'amélioration du fondement économique et la vulgarisation des techniques de la conservation des sols au sein des populations locales. Dans le cas du PRODEFI, ce sont les formateurs extérieurs qui ont directement formé les populations. En revanche, COVAMS a instauré le système selon lequel certaines populations sont formées pour être Agriculteurs Leaders et ce sont eux qui réalisent les formations à la façon PRODEFI, destinées aux populations, en vue de baisser le coût unitaire de formation au niveau villageois et d'organiser les formations dans encore plus de villages. A travers ce système de vulgarisation, COVAMS a vulgarisé sur la surface étendue les techniques simples de la conservation des sols, à savoir le labour suivant un courbe de niveau, le reboisement et autres, et les activités de conservation des sols menées par les populations ont été élargies d'un seul trait. En exploitant ce système de vulgarisation qui emploie les Agriculteurs Leaders et qui nécessite encore moins de frais, le Projet arrivera à réaliser « la vulgarisation des techniques sur la surface étendue », un des problèmes à surmonter.

1.5 Cadre général du Projet (voir l'annexe 1)

(1) Objectif Spécifique du Projet

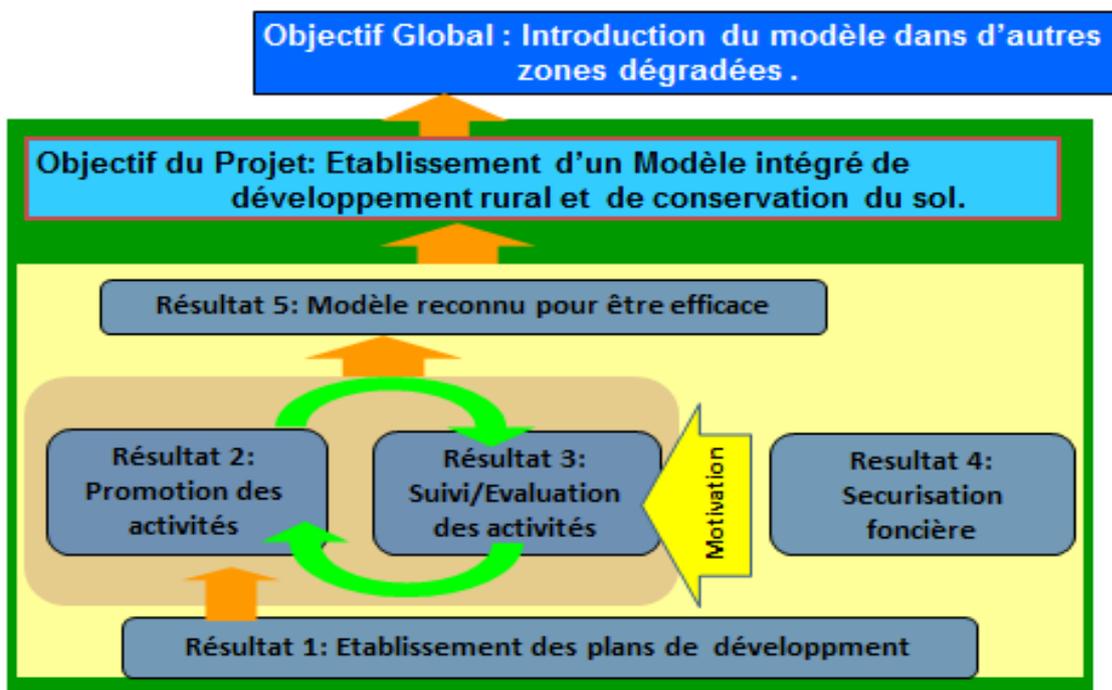
L'objectif du Projet est comme suit : « un modèle permettant de promouvoir de façon intégrée le développement rural et la conservation des sols dans les zones d'amont dégradées est établi ». Ce modèle aboutira à une série de procédures pour appuyer effectivement et efficacement les activités spontanées des populations par unité communale, afin de réaliser l'objectif décrit ci-dessus, sur la base du potentiel régional et le besoin des populations. En outre, **ce modèle envisagera la promotion de la participation vaste et égale des populations des communes au développement rural et à la conservation des sols**. Le Projet élaborera un modèle sur la base de la situation à Madagascar à savoir l'absence du service de vulgarisation, les conditions géographiques et autres.

(2) Procédé de l'élaboration du modèle et les Résultats attendus (cf. Schéma 1 de la page suivante)

En tant que Résultats du Projet et en vue de réaliser ledit objectif, tout d'abord, « des plans d'activité de chaque Fokontany pour promouvoir le développement rural et la conservation des sols sont établis » (Résultat 1) en se fondant sur le besoin des populations, le potentiel local, l'intention des institutions administratives et autres. Ensuite, les techniques nécessaires pour la mise en œuvre des activités sont vulgarisées au sein des

populations à travers l'appui du Projet et « les activités contribuant au développement rural et à la conservation des sols menées par les populations sont promues » (Résultat 2) dans tous les villages de Fokontany. Enfin, « ces activités font l'objet d'un suivi-évaluation et des mesures d'amélioration sont identifiées » (Résultat 3). Grâce au suivi permanent, le niveau de la durabilité des activités des populations s'élève ainsi. Par conséquent, de nombreuses populations sur la surface étendu abordent durablement et par leur initiative le développement rural et la conservation des sols. Simultanément, le Projet appuie l'établissement et la gestion des GF et « la certification des droit de propriété foncière devient possible ou facile pour les populations » (Résultat 4) et ces dernières deviennent motivées face aux activités de conservation des sols. L'ébauche du modèle est élaboré en combinant la répétition de ce cycle de planification/ exécution/ évaluation avec le système permettant la création de divers intérêts motivant les populations à aborder les activités de conservation. En mettant en pratique le modèle , ses effets sont évalués et améliorés de manière continue avec les acteurs impliqués . « Ce modèle est enfin reconnu comme efficace par les personnes concernées dans des zones amont dégradées autres que les communes cibles du Projet » (Résultat 5) et la vulgarisation de ce modèle est envisagée.

Schema 1: Structure du Projet



(3) Finalité

Dans les zones amont dégradées, le nombre des communes qui promeuvent de façon intégrée le développement rural et la conservation des sols augmente.

(4) Activités principales

1) Activités pour le Résultat 1

1.1 Élaborer un guide d'exécution du projet

1.2 Recruter des animateurs qui feront le lien entre l'unité de gestion du projet et les populations

1.3 Effectuer la formation des animateurs

- 1.4 Effectuer une étude de collecte des données de base
 - 1.5 Effectuer une étude des ressources locales
 - 1.6 Pour chaque Fokontany, élaborer une carte d' utilisation des terres qui synthétise les attentes des populations et des services concernés en matière d' utilisation des terres
 - 1.7 Élaborer le plan d'activités de chaque Fokontany
 - 1.8 Synthétiser les plans d'activités des Fokontany commune par commune et donner les informations permettant de prendre en compte ces activités dans les plans communaux de développement
- 2) Activités pour le Résultat 2
- 2.1 Dans chaque Fokontany, selon les plans d'activités, effectuer auprès des populations des formations et leurs suivis sur les activités contribuant au développement rural et à la conservation des sols
 - 2.2 Dans chaque Fokontany, selon les plans d'activités, effectuer des formations et des sensibilisations auprès des populations pour améliorer leur conscience et leurs connaissances en matière de conservation de l'environnement naturel.
- 3) Activités pour le Résultat 3
- 3.1 Faire le suivi-évaluation des activités de formations et de leur suivi etc. effectués par le projet dans les Fokontany
 - 3.2 Faire le suivi-évaluation des réactions des populations après l'exécution des formations et de leur suivi
 - 3.3 Prendre acte des résultats du suivi-évaluation et étudier comment y répondre.
 - 3.4 Réviser les plans d'activités de chaque Fokontany et commune sur la base des résultats du suivi-évaluation
 - 3.5 Mettre à jour le guide d'exécution du projet sur la base des résultats du suivi-évaluation
- 4) Activités pour le Résultat 4
- 4.1 Former un consensus sur la répartition des rôles entre la cellule Foncier Alaotra-Mangoro (CFA), la commune de Morarano Chrome et le projet pour l'établissement d'un guichet foncier de la commune de Morarano Chrome
 - 4.2 Sur la base de ce consensus, préparer les matériels nécessaires à l'établissement du guichet foncier
 - 4.3 Sur la base de ce consensus, effectuer la formation des agents du guichet foncier
 - 4.4 Pour les guichets fonciers autres que celui de Morarano Chrome, identifier les problèmes à résoudre, planifier et exécuter les mesures de soutien appropriées.
 - 4.5 Effectuer le suivi de l'exploitation des guichets fonciers par les communes, et leur apporter les conseils et soutiens nécessaires
 - 4.6 Promouvoir l'utilisation des guichets fonciers par les populations
- 5) Activités pour le Résultat 5
- 5.1 Réunir un comité de concertation au niveau régional composé des structures en charge de l'environnement, de l'agriculture, des collectivités locales, des communes cibles du projet et des autres projets intervenant dans la même zone, faire rapport de l'état d'exécution du projet et demander les conseils du comité.
 - 5.2 Organiser des ateliers, des séminaires, des visites de terrain etc. destinés aux personnes des services concernés par les zones d'amont dégradées afin d'exposer les acquis du projet

- 5.3 Évaluer de façon globale l'efficacité des méthodes d'activités adoptées par le projet
- 5.4 Élaborer un manuel du modèle proposé par le projet pour promouvoir de façon intégrée le développement rural et la conservation des sols dans des zones amont dégradées
- 5.5 Élaborer des propositions de programmes etc. pour promouvoir un développement rural couplé à la conservation de l'environnement
- 5.6 Recommander aux structures du gouvernement central, aux collectivités locales etc. l'adoption des manuels, des propositions de programme etc. ainsi élaborés

(5) Sites du Projet

Commune de Morarano Chrome, commune d'Andrebakely Sud et commune d'Ampasikely, dans la région d'Alaotra-Mangoro

(6) Organismes d'exécution de la partie malgache:

Ministère de l'Environnement et des Forêts

Ministère de l'Agriculture

Direction Régionale de l'Environnement et des Forêts d'Alaotra-Mangoro

Direction Régionale du Développement Rural d'Alaotra Mangoro

Les trois communes cibles (Morarano Chrome, Andrebakely Sud et Ampasikely)

Autre organisme concerné

Région d'Alaotra-Mangoro

2. Principales orientations relatives à la mise en œuvre du Projet

Le présent Projet a pour objectif d'établir un modèle permettant de promouvoir de façon intégrée le développement rural et la conservation des sols dans les zones amont dégradées. En vue d'atteindre ce but, les quatre principales orientations du Projet ont été identifiées comme suit tout en considérant la situation actuelle et les problématiques de la zone cible mentionnés dans les chapitres précédents.

- PO 1 : Etablir un modèle « à la façon Malagasy » en exploitant les expériences acquises du PRODEFI et du COVAMS**
- PO 2 : Créer les motivations des populations envers les activités de conservation des sols**
- PO 3 : Promouvoir l'appropriation des résultats du Projet par les acteurs principaux**
- PO 4 : Mettre l'importance sur la diffusion du Modèle et « l'ébauche de programme »**

(1) Principale orientation 1 : Etablir un modèle « à la façon Malagasy » en exploitant les expériences acquises du PRODEFI et du COVAMS

Le noyau du modèle sera les systèmes suivants : celui de la vulgarisation des connaissances et des techniques nécessaires pour le développement rural et la conservation des sols, ainsi que celui de suivi des activités des populations. Durant le Projet, en se fondant sur les expériences du PRODEFI et du COVAMS, le système de vulgarisation-suivi adapté à la situation Malagasy sera inventé.

1) Etablir le « système de vulgarisation-suivi à la façon Malagasy » qui est effective et à moindre coût

Comme décrit ci-dessus, les approches vis-à-vis des populations, noyaux des modèles du PRODEFI et de COVAMS, sont comme suit :

1. Effectuer des formations ouvertes à tous au niveau de village ;
2. Assurer la durabilité des activités des populations à travers le suivi périodique.

Au Madagascar, il est nécessaire d'appliquer ces approches en considérant les conditions suivantes.

- Les services de la vulgarisation des techniques n'existent pas à cause de l'absence des conseillers techniques qui travaillent directement avec les populations.
- L'accès aux villages est difficile surtout pendant la saison de pluie à cause de l'enclavement réel des certains villages, dû à la topographie accidentée des montagnes.
- A l'intérieur des Fokontany, il existe plusieurs villages et ils sont parfois éloignés.

Afin d'assurer la vulgarisation des techniques et leur ancrage au sein d'un grand nombre de population possible, le Projet expérimentera « le système de vulgarisation-suivi à la façon Malagasy » constitué de 3 couches : (1) Animateurs de commune, (2) Animateurs de Fokontany, (3) Agriculteurs Leaders au niveau villageois. Le premier (1) joue un rôle du conseiller technique ou l'agent de développement au niveau communal et remplit la partie manquée du système Malagasy de vulgarisation. Ce sont les deuxièmes (2) et la troisième (3), habitant sur les sites, qui effectuent pratiquement les formations au niveau villageois.

Les avantages de ce système consistent en, comme mentionnées ci-dessus, le coût unitaire modéré des formations, l'organisation simultanée des formations dans de nombreux villages, l'organisation malgré l'accès difficile pendant la saison de pluie, est rendue possible grâce aux formateurs choisis parmi les villageois.

Le Projet appuiera les communes à travers ce système de vulgarisation, pour promouvoir la conservation des sols dans tous les villages de tous les Fokontany souhaitant mener les activités, dont les techniques sont relativement simples, mais qui ont des impacts sur la conservation environnementale et le développement rural (Ex : production des plans, reboisement, technique simple de la conservation des sols etc.) et qui, enfin, ne nécessitent pas un budget élevé pour leur mise en œuvre. Avec ce système, l'occasion de participation sera proposée également aux populations des villages laissées de côté jusqu'à présent par les appuis extérieurs, c'est à dire la population des Fokontany dans les zones enclavés en d'amont et celles qui habitent dans les hameaux éloignés du centre. De surcroît, les bases des activités de conservation seront rapidement étendues puisque les techniques seront vulgarisées largement au sein de nombreuses populations.

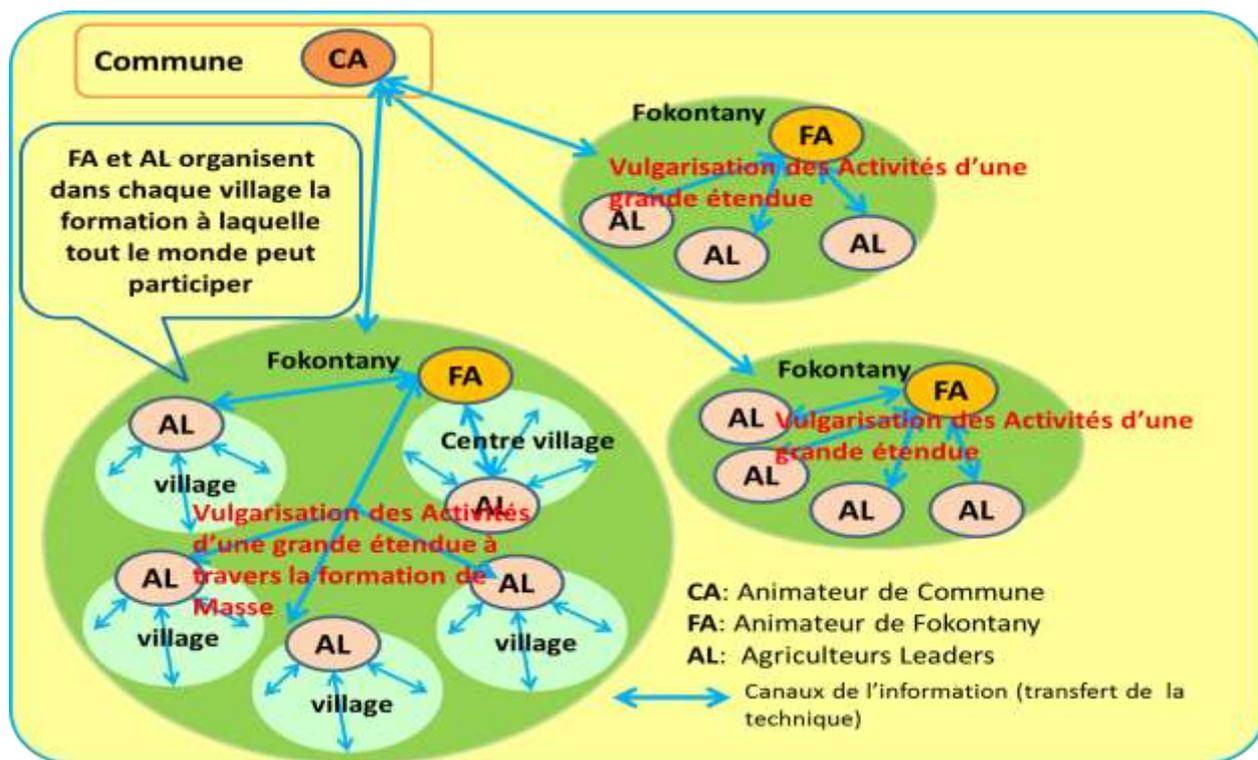


Schéma2 : Système de vulgarisation-suivi à la façon Malagasy proposé par le Projet

Un paquet de vulgarisation est formé en combinant le système de vulgarisation-suivi présenté ci-dessus avec les techniques simple (Ex : reboisement), ce paquet pourra alors être diffusé dans d'autres zone dont les problèmes sont similaires. Les tentatives pour simplifier le paquet et baisser le coût seront effectuées au maximum dans le but de permettre les communes motivées à exploiter ce paquet par leurs propres moyens ou avec peu d'aide extérieure.

2) Mise en œuvre des formations à la façon PRODEFI mais encore plus intégrées

Le système de vulgarisation-suivi à la façon Malagasy, décrit dans la partie 1), il est possible de vulgariser rapidement les techniques relativement simples avec le moindre coût et d'établir le fondement du développement rural associé à la restauration environnementale. Développant ce système par sa combinaison avec les formations PRODEFI, dont les thèmes variés sont fondés sur les besoins des populations, les diverses activités seront vulgarisées, ce qui promeut le développement villageois plus intégré. Les thèmes traités par les formations de cette méthode sont des activités nécessitant des techniques plus compliquées et de certains investissements initiaux pour leur mise en œuvre, à savoir la lutte contre lavaka, la pisciculture, l'apiculture, les systèmes de semis direct sur couverture végétale (SCV). C'est pourquoi l'intrant, sous forme de matériaux pédagogiques de formation ainsi que l'orientation directe aux populations par les formateurs extérieurs, sera indispensable et le budget ainsi que le temps seront demandés plus qu'1) susdit, d'où la difficulté de l'exécution dans tous les Fokontany. Certains Fokontany seront ciblés pour effectuer à l'essai de ce type de formations coûteuses et ensuite observer la réaction des populations après la formation, la rentabilité des activités, le caractère public et l'adaptabilité aux autres zones. Les cas réussis seront enfin insérés dans le Modèle qui sera élaboré par le Projet.

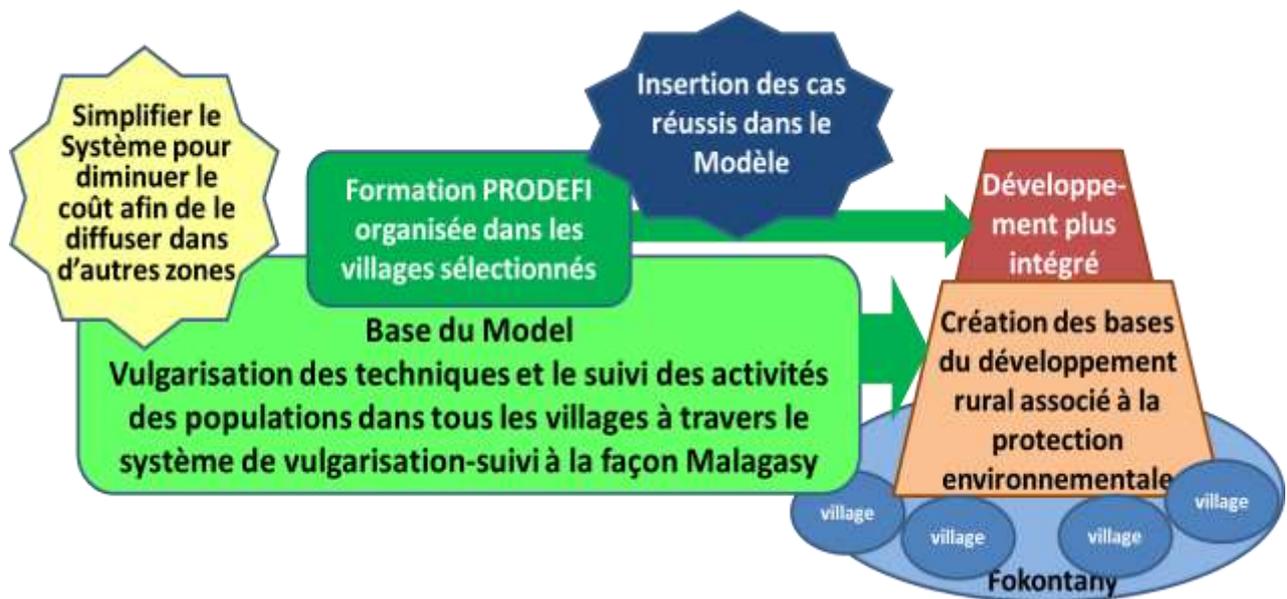


Schéma 3 : Système de vulgarisation-suivi à la façon Malagasy associé à la formation PRODEFI

Le système de vulgarisation-suivi proposé ici sera essayé pour l'amélioration et une meilleure adaptation aux contextes malagasy. En répétant l'essai, **le Modèle marqué par l'adaptabilité élevée et l'ampleur des nouveautés, qui ne sont pas aperçu dans les approches des autres projets**, -le Modèle permettant la « vulgarisation ciblant largement la masse » - sera instauré.

(2) Principale orientation 2 : Créer les motivations des populations envers les activités de conservation des sols

La mise en œuvre des activités comme reboisement par les populations après les formations dépend de la volonté des populations. Ainsi, il est important non seulement d'envisager à ancrer les activités de conservation des sols grâce au suivi périodique mais aussi d'engendrer la motivation qui stimule la volonté des populations envers l'exécution et la continuité de ces activités.

1) Augmenter la motivation des populations en profitant de dispositifs actuels

Sans nul doute, la motivation des populations envers les activités de conservation des sols sera augmentée par la sécurisation foncière des terres agricoles ou reboisées, également par le transfert de gestion des ressources forestières locales. Dans le cadre du dispositif actuel, la sécurisation du droit de propriété foncière des populations est rendue possible à travers le GF et la Réserve Foncière pour le Reboisement (RFR). De plus, les lois et les décrets ministériels réglementant le transfert du droit de gestion des ressources forestières renouvelables aux populations est en vigueur. Les projets comme BV-LAC (projet de mise en valeur et de protection des Bassins Versants au LAC Alaotra) et PGM-E (Programme Germano-Malgache pour l'Environnement) appliquent ces systèmes aux sites. A travers l'analyse des cas précédents des autres projets et en discutant avec les autorités concernées, le Projet envisage en premier lieu d'examiner l'applicabilité de ces systèmes dans la zone du Projet pour augmenter la motivation des populations envers les activités de conservation des sols.

2) Augmenter la motivation des populations en accordant l'importance également à la rentabilité et l'aspect économique des activités

La durabilité des activités de conservation des sols comme reboisement n'est pas assurée si ces activités sont vulgarisées juste en mettant l'accent sur les intérêts tirés de la restauration environnementale. Dans les zones cibles du Projet, l'obtention des bois de chauffe ou le charbon devient difficile d'année en année à cause de la diminution des ressources forestières, de sorte que le niveau du besoin potentiel du reboisement est considéré très élevé. Ainsi, l'activité de reboisement sera certainement menée par les populations pendant quelque temps avec l'objectif « d'obtenir des bois de chauffe pour les ménages ou des matériaux de construction ». Or, sans bénéfice correspondant ou supérieurs aux frais tels que les gaines, les semences ou les mains-d'œuvre, la probabilité de la continuité des activités est faible au moment où l'apport d'intrants par le Projet se termine. C'est la raison pour laquelle le Projet insiste sur la rentabilité des activités telles que le reboisement. Dès le début, le Projet envisage d'effectuer une étude des marchés locaux des produits ligneux ou non ligneux pour identifier ceux qui ont des potentiels de commercialisation

3) Augmenter la motivation des femmes envers les activités de restauration environnementale

Comme expliqué ci-dessus, la collecte des bois de chauffe devient difficile de plus en plus même dans les zones amont de la région cible. La collecte et l'utilisation des bois de chauffe est généralement les tâches quotidiennes pour les femmes et l'offre stable de ces bois est efficace en tant que moyen de motivation pour elles. Dans ce but, la production des eucalyptus de petit diamètre destiné aux bois de chauffe de cycle très court sera introduite comme un des choix. Les branches de quelques centimètres de diamètre sont généralement employés aux bois de chauffe et leur collecte/ transport sont donc relativement faciles pour les femmes. De surcroît, ils sont utilisés directement pour la cuisson qui est la tâche des femmes. Si la vente de ces bois au voisinage est possible, elles reçoivent certain revenu qui permet aux femmes de comprendre davantage l'intérêt au reboisement ou à la gestion forestière.

L'obtention des bois sera possible après la plantation suivant le cycle de coupe d'environ 2 ou 3 ans, s'il s'agit de la production des arbres de petit diamètre destiné aux bois de chauffe. La production rapide des bois qui comble des besoins des populations surtout féminines contribue à la promotion des activités de reboisement. Par ailleurs, selon les résultats de l'Etude précédente de la JICA, les femmes s'occupent de cultures sur les pentes, objets de conservation des sols, d'où l'importance de porter une attention particulière sur les activités des femmes comme cibles pour la vulgarisation des techniques de conservation des sols par le Projet.

(3) Principale orientation 3 : Promouvoir l'appropriation des résultats du Projet par les acteurs principaux

Afin de maintenir la durabilité des activités appuyées par le Projet, il faut encourager l'appropriation des acquis du Projet par les homologues Malagasy. Conformément aux expériences jusqu'à présent, si les activités du Projet produisent des résultats visibles, leur appropriation par les acteurs impliqués sera développée proportionnellement. De plus les approches énumérées ci-dessous seront mise en pratique pour renforcer encore l'appropriation des résultats du Projet chez les homologues Malagasy.

1) Développement de l'appropriation par les communes

C'est la commune qui est l'acteur principal de l'exécution du Modèle établi par le Projet. Il est ainsi indispensable de favoriser l'appropriation du Modèle par les communes et le Projet va appuyer les communes qui sont considérées dès le début comme acteur-clé de la mise en pratique du Modèle. Concrètement, l'engagement des communes envers le Modèle et la restauration environnementale sera graduellement renforcé grâce aux procédés suivants :

- a) Appuyer les réunions mensuelles des animateurs organisées par les communes ;
- b) Mettre en place les occasions périodiques pour la présentation du Modèle et de ses résultats par les maires des communes ;
- c) Elaborer les stratégies Exit du Projet avec les communes ;

Particulièrement, relatif au point c), les stratégies seront élaborées avant la fin de la 1^{ère} phase avec les acteurs impliqués principalement dans les communes. Le point suivant sera inséré, dans les stratégies, dès le début du Projet : « définir la 2^{ème} phase comme période de Sortie et diminuer progressivement les intrants du Projet ».

2) Développement de l'appropriation par la Direction Régionale de l'Environnement et Forêt (DREF) et la Direction Régionale du Développement Rural (DRDR)

La DREF et la DRDR de la région d'Alaotra-Mangoro jouent des rôles importants dans le développement et la vulgarisation du Modèle. Ces deux Directions sont fortement impliquées dans toutes les étapes de l'élaboration du Modèle. Particulièrement sur les points essentiels pour le fonctionnement du Modèle, le choix des techniques adaptées aux zones cibles et la réflexion sur la méthode de l'adaptation des systèmes institutionnels dans le contexte du Projet, seront exécutés principalement par ces Directions avec l'appui du Projet. En outre, à travers les visites périodiques des sites et la participation aux réunions susmentionnées des animateurs, organisées par les communes, le personnel de la DREF et la DRDR auront plusieurs occasions d'expérimenter de manière physique et directe les résultats du Modèle sur les sites. Notamment, les deux Directeurs régionaux seront positionnés en tant que promoteur de la vulgarisation du Modèle et les occasions pour présenter le modèle et ses résultats seront périodiquement créés. L'ébauche du programme, supposée d'être réalisée dans la région d'Alaotra-Mangoro, sera élaboré avec la DREF et la DRDR qui joueront le rôle de coordinateur et qui appuieront la région pour cette entreprise.

3) Développement de l'appropriation par les autorités centrales

Les discussions fréquentes sur la situation d'avancement, les problèmes et les résultats seront menées également avec les acteurs impliqués au niveau central, à travers les consultations périodiques et les réunions formelles ou informelles. Le problème majeur est qu'il serait difficile pour les acteurs intéressés de sentir réellement les effets du Modèle du fait que les zones cibles du Projet sont éloignées de la capitale. Les résultats du Projet et du Modèle seront ainsi partagés avec ces acteurs centraux en profitant de toutes les occasions - appuyer la DREF/ DRDR pour la réalisation de la visite organisée aux sites, qui cible ces acteurs et des bailleurs de fonds, demander leur participation en cas d'organisation des réunions/séminaires au niveau régional etc. -. Par conséquent, ces activités de partage du Modèle avec les acteurs centraux pourront les

conduire à promouvoir l'adoption du Modèle associé au système institutionnel existant ou à formuler la demande de financement aux bailleurs de fonds en tant qu'exécuteurs du programme décrit ci-dessous.

(4) Principale orientation 4 : Accorder l'importance à la diffusion du Modèle et « l'ébauche de programme »

Les activités essentielles de la 2^{ème} phase sont constituées de la diffusion du Modèle élaboré par le Projet et de l'ébauche de programme exploitant ce Modèle. Les cibles de diffusion sont les suivantes :

- a) Utilisateurs possibles du Modèle, à savoir les communes, les ONG et les volontaires japonais ;
- b) Organismes exécutifs potentiels d'ébauche de programme à savoir les Ministères concernés et les collectivités locales,
- c) Acteurs d'appui possibles pour l'exécution à savoir les bailleurs de fonds et les ONG.

Envers ces cibles, tout d'abord, le fondement de la diffusion sera établi en les informant à fond du Projet et de son Modèle à travers les activités d'information décrites dans la partie « 4. Méthode concrète d'exécution du Projet ». Les stratégies de diffusion du Modèle et de l'ébauche de programme, mentionnés ci-dessous, seront ensuite exécutées.

1) Evaluer objectivement l'efficacité du Modèle

La mise sur pied des stratégies de diffusion du Modèle sera précédée par l'évaluation de son efficacité. Dès le démarrage du Projet, la méthode d'évaluation sera déterminée en discutant avec les acteurs impliqués afin de partager une vision claire sur la question suivante : « qu'est-ce qui fait croire que le Modèle est efficace ? ». Les méthodes actuellement prévues consistent à faire une évaluation par la comparaison avec d'autres projets de même domaine, menés par d'autres institutions d'appui. En plus l'évaluation quantitative avec des indicateurs concrets est également menée pour mesurer objectivement les résultats du Modèle (la praticabilité, l'envergure des activités comme le reboisement, la durabilité et la rentabilité des activités dans le cadre de l'essai du Modèle). Cette évaluation envisage à clarifier les spécificités, les priorités, les facteurs limitant du Modèle et du Projet, ainsi que les points à souligner en vue de promouvoir le Modèle et l'ébauche de programme.

2) Elaborer le « ébauche de programme » prête à se réaliser

L'ébauche de programme sera définie comme outil indispensable pour la diffusion du Modèle élaboré par le Projet et avec les résultats. Cette ébauche signifie le programme ou le plan de développement, qui exploite le Modèle et qui vise au niveau communal la promotion de développement rural associé à la restauration environnementale par les populations. C'est un plan réalisable, supposant concrètement certaines zones, et non pas chimérique. Il est ainsi nécessaire de modifier le contenu, les zones et le système de gestion au moment de l'exécution, soit selon les acteurs d'exécution de ce plan, soit en dépendant de système ou approche d'intervention des acteurs d'appui. A présent, la région d'Alaoira-Mangoro, le Ministère de l'Environnement et des Forêts et celui de l'Agriculture sont supposés comme acteurs d'exécution et comme acteur d'appui, la Banque Mondiale, le Japon et autres. Le rôle du Projet est d'appuyer les acteurs supposés d'exécution, de

chercher les acteurs d'appui et de soutenir l'élaboration de l'ébauche de programme adapté au système ou approche d'intervention des acteurs d'appui.

3) Mise sur pieds des stratégies de la diffusion du Modèle au sein des communes

Etant donné que ce sont les communes qui exploitent le Modèle, les activités d'information et de la diffusion au sein des communes non cibles sont également importantes. L'approche adoptée à cette occasion, soutenue par le Projet, sera de « diffuser le Modèle au sein des autres communes par les 3 communes cibles ». Pour cela, le Projet profitera au maximum des cadres existant, comme la réunion des maires de commune, organisée actuellement tous les mois dans le district d'Amparafaravola. De surcroît, le Projet soutiendra l'organisation des ateliers qui sont destinés aux maires de commune, et qui envisagent la diffusion du Modèle et l'élaboration participative de l'ébauche de programme prénommée.

4) Examiner la possibilité de la collaboration avec d'autres projets

La collaboration avec d'autres projets peut devenir un moyen efficace pour la diffusion du Modèle. Sur le fondement des résultats de l'analyse des évaluations mentionnées dans la partie 1), les projets pouvant faire l'objet de partenariat seront identifiés et le plan de collaboration à la façon gagnant-gagnant sera préparé.

En revanche, selon les expériences actuelles, la collaboration avec les projets des autres bailleurs de fonds, dont le système d'exécution est différent, nécessite souvent beaucoup de temps. A travers l'échange formelle/informelle des informations avec d'autres projets ou bailleurs de fonds, le Projet juge si le partenariat lié avec un projet quelconque contribue à la diffusion ou l'exploitation du Modèle. Si le jugement est positif, la collaboration avec ce projet cible sera développée activement à l'aide des homologues Malagasy ou la JICA.

3. Structure Organisationnelle du Projet

La structure organisationnelle du Projet présentée ci-après est mise sur pied comme stipulée dans le Procès-Verbal de Discussions sur le Projet signé au 11 octobre 2011 et celui de la 2^{ème} Mission d'Etude de planification détaillée en janvier 2011.

- **Comité Conjoint de Coordination (JCC)** : Organe de la prise de décision pour le Projet
- **Unité de Gestion du Projet (PMU)** : Noyau important du projet chargé de sa mise en œuvre
- **Comité régional de Coordination (RCC)** : Ayant pour objectif d'échanger des opinions ou des expériences relatives au Projet

Les membres et fonctions de chaque structure sont indiqués dans le schéma 4 et le tableau 3.

Schéma 4 : Structure Organisationnelle du Projet

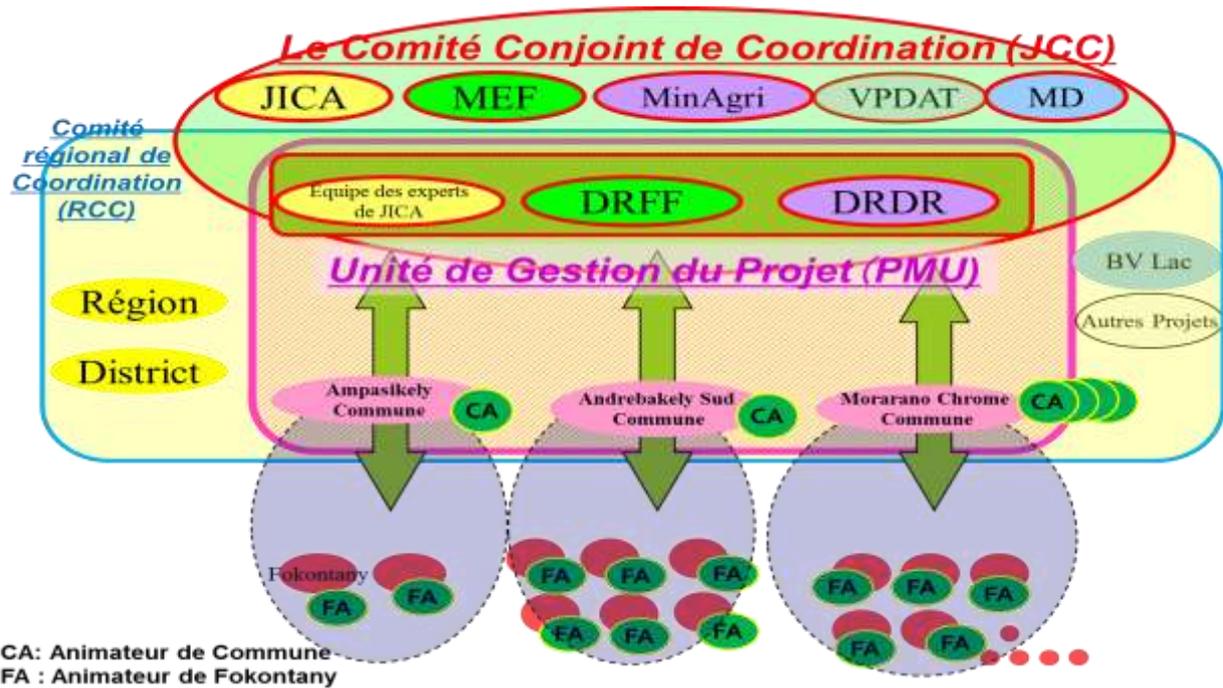


Tableau 3 : Membres, Fonctions et Fréquence de JCC, RCC et PMU

	Fonctions et Fréquence de réunion	Membres et Président
JCC	Le Comité Conjoint de Coordination (JCC) constitue l'organe de la prise de décision pour le Projet. Il se réunira au moins une fois par an ou lorsqu'il est de besoin. Les principales fonctions du JCC sont : (1) Examiner et approuver le Plan d'Opération Annuelle à formuler par le Projet conformément au Procès-verbal de Discussions ; (2) Faire une revue de l'état d'avancement global du Projet et des activités réalisées particulièrement dans le cadre du Plan d'Opération Annuelle susmentionné ; (3) Réviser et échanger les points de vue sur les problèmes majeurs relatifs ou résultant du Projet et recommander les mesures correctives ; (4) Faciliter la coordination avec les autorités y afférentes, et (5) Proposer la révision du PDM (Cadre Logique du Projet) auprès du siège de la JICA.	MEF, MinAgri, VPDAT, MD DREF Alaotra Mangoro DRDR Alaotra Mangoro Experts Japonais de JICA Bureau de JICA Madagascar ✳Président: SG du MEF
RCC	Le Comité de Coordination Régional (RCC) a pour objectif d'échanger des opinions ou des expériences en vue d'améliorer l'efficacité du Modèle établi par le Projet ainsi que de le diffuser dans d'autres zones. Il n'est pas considéré comme organe de prise de décision mais plutôt celui de conseil. Les principales fonctions du RCC consistent à (1) Partager l'état d'avancement et les expériences du Projet, (2) Fournir des conseils, une assistance et des recommandations au Projet, (3) Considérer la manière d'utiliser les résultats du Projet. Le RCC se réunira chaque année quatre fois dont une est considérée comme séminaire de partage qui englobe plus de participants. Il est tenu en principe à Ambatondrazaka. Les fonctions du RCC feront l'objet de révision au bout de la première année.	DREF Alaotra Mangoro DRDR Alaotra Mangoro Experts Japonais de JICA Maires de la Commune de Morarano Chrome, Andrebakely Sud, Ampasikely, Représentant de la Région d'Alaotra-Mangoro, Représentant du Chef de District d'Amparafaravola, Représentant du Projet BV-Lac, l'Equipe des Experts JICA ✳Président : le DREF Alaotra Mangoro

PMU	<p>L'Unité de Gestion du Projet (PMU) est le groupe pratique de mise en œuvre du projet et le noyau important du projet. Les principales fonctions du PMU consistent à (1) Élaborer et réviser le Plan d'Opération (PO), conformément au Cadre Logique du Projet (PDM), basé sur la situation du Projet et les suggestions émanant du Comité Conjoint de Coordination (JCC), (2) Élaborer des mesures correctrices sur les problèmes découlant ou liés à la mise en œuvre du Projet, (3) partage des informations sur la situation des activités du projet au niveau communal via les rapports émanant des animateurs, (4) Évaluer les réalisations des activités du projet, (5) Élaborer le Rapport Trimestriel de Suivi-Evaluation et le Rapport Annuel d'Etat d'Avancement du Projet, (6) Élaborer une ébauche du PDM en cas de besoin conformément aux recommandations du JCC, (7) Faciliter la coordination avec les autorités y afférents et les parties prenantes au niveau régional et communal. Chaque mois le PMU communal est tenu en regroupement tous les animateurs de la commune (3 fois au total) et une fois à Ambatondrazaka pour les membres mentionnées dans la colonne d'à côté.</p>	<p>DREF Alaotra Mangoro DRDR Alaotra Mangoro Experts Japonais de JICA Maires de la Commune de Morarano Chrome, Andrebakely Sud, Ampasikely, Animateurs des Communes</p> <p>✳Gestionnaire : le DREF Alaotra Mangoro ✳Co-Gestionnaire : Le DRDR Alaotra-Mangoro</p>
------------	---	---

4. Méthode concrète d'exécution du Projet

Le présent projet comporte deux phases :

Première phase : février 2012 - janvier 2015 (35 mois)

Deuxième phase : février 2015 - mars 2017 (25 mois)

Les activités sur lesquelles le Projet met l'accent durant chaque phase sont les suivantes.

1ère phase: Etablissement du Modèle et Activités d'information en vue de la diffusion du Modèle

2ème phase: Finalisation du Modèle et sa diffusion

Le schéma 5 de la page suivante montre la programmation globale des activités pour chaque résultat de Projet.

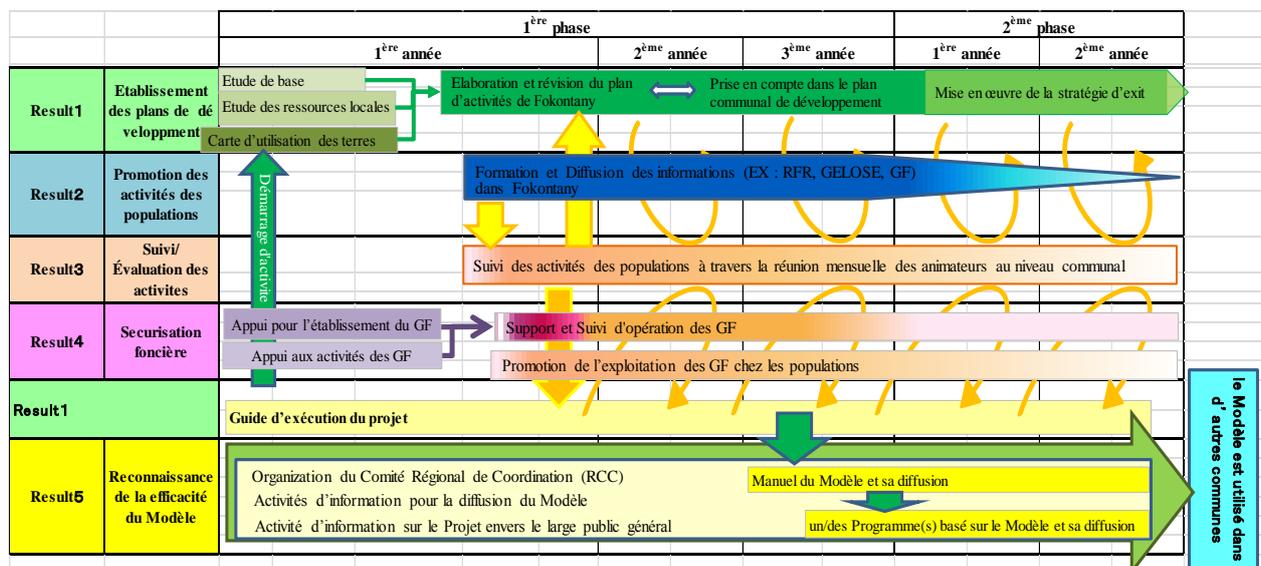


Schéma 5 : Programmation globale des activités pour chaque résultat de Projet

Dans le cadre du Projet considéré comme coopération technique envisageant le renforcement des capacités des parties prenantes Malagasy, les activités décrites ci-dessous seront exécutées grâce à la collaboration étroite entre les homologues Malagasy et les experts japonais.

【Première phase : février 2012 - janvier 2015】

Première année de la 1^{ère} phase : février 2012 - février 2013

(1) Exposé et discussion du plan de travail

Afin de partager l'image globale du Projet, l'esquisse du plan de travail est présentée et ensuite discuté avec les acteurs Malagasy impliqués dans l'exécution du Projet. En même temps, la structure organisationnelle du Projet décrite dans l'article 3 est confirmée de nouveau. Suivant les résultats des discussions, le contenu du plan de travail sera révisé, si nécessaire pour obtenir un accord des deux parties et le contenu des discussions est résumé dans un procès-verbal.

Pour les activités suivantes de la 1^{ère} année, le calendrier de l'exécution est présenté en Annexe 2.

(2) Activités pour le Résultat 1 « Etablissement des plans d'activité de chaque commune pour promouvoir intégralement le développement rural et la conservation des sols »

1) Élaboration d'un guide d'exécution du projet

Un guide d'exécution du Projet sera rédigé à PMU en indiquant les contenus suivants :

- a) Planification du Projet :
- b) Structure Organisationnelle du Projet et répartition des tâches
- c) Plan de suivi-évaluation du Projet
- d) Règlement intérieur.

Les contenus du guide seront présentés aux acteurs concernés pour qu'ils puissent comprendre et d'obtenir accord.

Ce guide sera actualisé successivement suivant les leçons obtenues et les nouvelles réalités clarifiées avec l'avancement du Projet. De plus, il sera employé en tant que document de base pour l'élaboration d'un manuel du Modèle.

2) Exécution de l'étude de base

L'étude de base sera menée dans le but de comprendre la situation des zones cibles, consistant en 3 communes, 32 Fokontany et environ 160 villages ou hameaux. Les informations détaillées sur les villages et sur leur population pourront être obtenues plus tard, durant par exemple la mise en œuvre des formations qui seront effectuées dans les villages. C'est pourquoi cette étude vise à collecter le minimum d'informations nécessaires pour élaborer un plan d'activités de chaque Fokontany ainsi que pour mesurer les indicateurs au moment du démarrage afin d'évaluer des effets du Projet. Les résultats de l'étude seront regroupés par chaque commune et Fokontany.

Tableau 4 : Aperçu de l'étude de base

Objectifs	<ol style="list-style-type: none"> 1. Collecter les données sur la zone de Projet pour la compréhension globale de la situation actuelle 2. S'informer des besoins et des demandes exprimés par la population concernant les activités du Projet pour identifier les thèmes de formation organisée dans les villages de chaque Fokontany 3. Enregistrer les indicateurs de base nécessaires pour l'évaluation des effets du Projet.
Période et Durée	A partir de l'avril 2012 pour environ 2.5 mois
Zone d'étude	<ol style="list-style-type: none"> 1. Trois communes ciblées par le Projet 2. 32 Fokontany ciblés par le Projet et 4 ou 5 autres Fokontany* situés en dehors de la zone du Projet
Organisation d'exécution	Sous la direction des experts japonais et des homologues, le Projet emploiera un enquêteur principal, 5 enquêteurs et un agent chargé de saisie des données.
Méthode de l'étude	Analyse des données secondaires, Etude sur le terrain, Etude sur la situation actuelle utilisant la MARP et Enquête d'échantillonnage à l'aide d'un questionnaire simple
Contenu d'étude	<ol style="list-style-type: none"> 1. Situation actuelle des communes (capacité, existence du plan du développement et son orientation) 2. Utilisation des terres dans les communes et Fokontany 3. Distances géographiques, relation inter-villageoise et moyens de la communication entre les villages situés dans chaque Fokontany 4. Situation socio-économique, état des activités productives et facteurs favorisant ainsi que contraintes pour ces activités au niveau de chaque Fokontany 5. Situation générale des ressources naturelles et des activités de conservation des sols ainsi que facteurs favorisant et contraintes pour ces activités au niveau de chaque Fokontany 6. Besoins relatifs au développement rural et à la conservation des sols 7. Matériaux locaux disponibles, y compris terres et outils pour les formations techniques au niveau de chaque Fokontany. 8. Indicateurs de base relatifs à la situation socio-économique et aux activités qui serviront de référence au moment d'évaluation des effets du Projet

* Fokontany environnants : Fokontany situés autour des Fokontany cibles dont le nombre d'habitants et la condition socio-économique sont similaires à ceux des Fokontany cibles, et qui s'inscrivent dans l'échantillon test. Ils sont utilisés comme group de contrôle pour une évaluation précise des résultats du Projet.

Sur la base de ces résultats, les objectifs numériques des indicateurs, définis dans le Cadre Logique du Projet, seront fixés d'abord par PMU et plus tard examinés par le Comité Conjointe de Coordination prévu en août pour leur approbation .

3) Sélection des animateurs et des Agriculteurs Leaders

Le Projet essaiera le système de vulgarisation-suivi, constitué de 3 couches – animateurs de commune, animateurs de Fokontany et Agriculteurs Leaders -. Les animateurs de commune suivront les besoins et les activités des populations vivant dans les Fokontany dont ils sont chargés et en informeront les communes aussi bien que le Projet. Ils seront formés durant la période du Projet pour qu'ils puissent fonctionner plus tard comme agent de développement au niveau communal. Les animateurs de Fokontany ont pour mission de dispenser des formations dans tous les villages des Fokontany et de suivre de manière permanente les activités des populations après les formations avec les Agriculteurs Leaders de chaque village. Ils seront destinés aux futurs leaders chargés du développement de leur Fokontany.

Les rôles initiaux de chaque agent sont supposés actuellement comme décrit ci-dessous (cf. tableau 5 de la page suivante). Néanmoins, en discutant périodiquement avec les communes, le Projet formera les animateurs jouant, en plus des tâches attribuées par le Projet, le rôle de l'agent de développement que les communes et les

populations attendent. L'emploi des animateurs par les communes et l'institutionnalisation de leur statut après le Projet seront visés. Même si les rôles d'animateur varient au fur et à mesure de l'avancement du Projet et selon les besoins des communes/populations comme mentionnées ici, leurs rôles pour faire fonctionner le Modèle seront clarifiés à travers les essais et erreurs.

Tableau 5 : Fonctions des Animateurs et Agriculteurs Leaders

Titre	Fonctions	Motivation
1. Animateurs de commune (AC) 4 ACs à Morarano Chrome 1 AC à Andrebakely Sud 1 AC à Ampasikely (Chaque AC couvre 2 à 6 Fokontany)	<ul style="list-style-type: none"> - Communication et transmission d'information entre le Projet et les populations des Fokontany et communes assignés - Appui à la mise en œuvre des formations et suivi dans les Fokontany - Renforcement technique pour les FA et AL sur le tas - Synthèse et rapport des données de suivi fournies par AF - Rôle intermédiaire entre les populations et les personnes des ressources ou les organismes d'appui et fourniture des informations concernées aux populations - Conseils divers aux populations 	<ul style="list-style-type: none"> - Prêt de moto - Prêt d'appareil de photo numérique - Rémunération mensuelle fixe - Formations technique
2. Animateurs de Fokontany (AF) (1 AF dans chaque Fokontany)	<ul style="list-style-type: none"> - Communication et transmission d'information entre le Projet ainsi que la commune et les populations des Fokontany assignés - Mise en œuvre des formations et suivi dans les villages de son Fokontany - Synthèse et rapport des données de suivi au niveau de Fokontany - Rôle intermédiaire entre les populations et les personnes des ressources ou les organismes d'appui et fourniture des informations concernées aux populations - Conseils divers et quotidiennes aux populations de son Fokontany 	<ul style="list-style-type: none"> - Prêt de bicyclette (en car de besoin) - Paiement pour chaque activité confiée - Formations technique
3. Agriculteurs Leaders (AF) (1 AF à chaque village)	<ul style="list-style-type: none"> - Communication et transmission d'information entre le Projet ainsi que la commune et les populations de son village - Mise en œuvre des formations et suivi dans son village - Synthèse et rapport des données de suivi au niveau de village - Conseils divers et quotidiennes aux populations de son village 	<ul style="list-style-type: none"> - Paiement pour chaque activité confiée - Formations technique

Les animateurs de commune seront sélectionnés en discutant avec les communes et sur la base des informations relatives aux candidats, collectées à l'occasion de l'étude de base sur la zone cible, selon les critères suivantes :

- a) Vivre dans les communes cibles ou si possible, dans l'un des Fokontany ;
- b) En bon termes avec les populations ;
- c) Capable de lire/ écrire/ parler le français ;
- d) Avoir une bonne volonté se consacrer au développement de sa commune ;
- e) Capable de conduire une moto, si possible.

Quant aux animateurs de Fokontany et aux Agriculteurs Leaders, nous prévoyons qu'ils soient élu démocratiquement par la population elle-même, parmi la population du village centrale de Fokontany et des autres villages. Le seul critère de choix, et qu'ils soient de lire/ écrire en Malagasy, et ce de manière à exécuter les activités du Projet sans difficulté.

4) Mise en œuvre des orientations et des formations destinées aux animateurs

Les animateurs de commune et de Fokontany seront convoqués dans chaque commune pour les orientations organisées dans les buts suivants : 1) faire les animateurs connaître l'objectif et les approches du Projet et les rendre capables de les transmettre correctement aux populations, 2) faire comprendre les rôles de chacun, 3) partager l'attente des communes envers eux. Les formations sur les techniques et d'autres connaissances essentielles seront organisées suite à la détermination des thèmes de formation destinée aux populations, en combinant les formations par les formateurs extérieurs avec les formations sur le tas.

5) Exécution de l'étude sur les ressources locales

Sur la base des besoins et des potentialités des populations clarifiés durant l'étude de base, les points suivant seront vérifiés : les techniques adéquates à transmettre aux populations ainsi que la disponibilité et l'emplacement des ressources humaines et matérielles indispensables pour la mise en œuvre des formations. En principe, « les formations seront menées en profitant au maximum de ce qu'existe dans les villages ». En revanche, si le minimum d'outil ou de matériel nécessaire pour le transfert des techniques ne pourra pas être trouvé dans les villages, il sera alors y apportés au moment de la formation comme matériels pédagogiques. Durant cette étude, la rentabilité et la potentialité économique des activités que les populations souhaitent réaliser seront simultanément étudiés pour sélectionner les thèmes de formation. Particulièrement, les efforts sont concentrés sur l'étude des marchés du bois et des autres produits ligneux ou non ligneux. Dans les zones cibles, les activités de reboisement sont considérées comme moyen efficace pour la conservation des sols d'une part et l'introduction de la gestion forestière qui assure la balance entre le revenu et la dépense, est jugée indispensable pour la réalisation des activités durables de reboisement d'autre part.

Tableau 6 : Etude sur les Ressources Locaux

Période et Durée	A partir du juin 2012 durant 1,5 mois pour les articles 1-3, Pour les articles 4 et 5, les études seront exécutées par des homologues et des experts japonais pendant la première année du Projet.
Zone de l'étude	1. Zone d'intervention du Projet 2. Villes proches aux sites du Projet, y compris Amparafalavola et Ambatondrazaka 3. Sites des projets des autres bailleurs de fond ou ONG
Organisation d'exécution	Sous la direction des experts japonais et des homologues, le Projet emploiera un enquêteur principal, 3 enquêteurs. En plus, les animateurs de commune y participent.
Méthode d'étude	Analyse des données secondaires, Etude sur le terrain et Interview aux acteurs concernés
Articles de l'étude	1. Inventaire des techniques et des ressources humaines disponibles dans ou aux environs des communes ciblées 2. Confirmation de l'existence et la localisation des ressources matérielles nécessaires pour la formation 3. Examens de la rentabilité, potentiel de commercialisation et risque des activités économiques dont les besoins sont exprimés par les populations 4. Étude des marchés des bois et autres produits ligneux ou non ligneux ainsi que des règles concernant l'exploitation, transport et commercialisation de ces produits 5. Étude sur les techniques et approches développées par d'autres projets et ONG dans le même secteur

Le 5ème point de l'étude mentionné dans le tableau 6, mené principalement par la DREF et la DRDR avec les experts japonais, porte sur les activités des autres projets/ONG ainsi que sur les techniques que ces derniers ont développées. En considérant les approches du Projet et l'adaptabilité aux zones cibles, les techniques jugées susceptibles d'être introduits aux zones seront adoptés par le Projet. En outre, l'application des dispositifs institutionnels actuels relatifs au droit foncier et à la gestion des ressources naturelles sera examinée avec la DREF, la DRDR et les communes, après avoir étudié les cas de l'application de ces dispositifs qui est tentée par d'autres projets tout en clarifiant comment ces derniers les utilisent pour promouvoir l'initiative des populations vis-à-vis des activités de conservation des sols.

6) Etablissement d'une carte d'utilisation des terres pour chaque Fokontany

Dans chaque Fokontany, une carte d'utilisation des terres sera établie avec les populations et des autorités impliquées, sur la base des résultats susnommés des études. Concernant les activités qui nécessitent des terrains (reboisement, lutte contre érosion, etc.), les sites de réalisation seront définis provisoirement sur cette carte. Comme les intentions de tous les villages de Fokontany devront être reflétées dans cette carte, son établissement sera donc mené en profitant efficacement des animateurs de commune et de Fokontany ainsi que des Agriculteurs Leaders.

7) Elaboration d'un plan d'activités de Fokontany

Un plan d'activités de Fokontany sera élaboré sur la base des résultats des deux études décrites ci-dessus et de la carte d'utilisation des terres, en considérant:

- a) Besoins exprimés par des populations ;
- b) Situation/problématiques/potentialités des ressources naturelles et des activités de production dans chaque Fokontany ;
- c) Situation actuelle des activités de conservation des sols et les facteurs favorables ainsi que les contraintes liées à ces activités ;
- d) Potentiel commercial ;
- e) Intention des communes relative au développement,
- f) Existence ou disponibilités des techniques et des ressources humaines susceptibles de s'adapter aux zones
- g) Situation des activités menées par d'autres projets ou ONG
- h) Méthode de vulgarisation : à travers le système de vulgarisation à la façon Malagasy ou sous forme de formation PRODEFI.

Dans ce plan d'activités, le calendrier des formations et des suivis que le Projet effectuera envers les populations seront principalement mentionnés. Ce plan élaboré ici sera révisé périodiquement suivant les réactions des populations après la mise en œuvre des formations.

Les thèmes de formation possibles sont récapitulés dans le tableau 7.

Tableau 7 : Thèmes possibles des Formations

Agriculture	Riziculture améliorée, Diversification des cultures et assolement, Arboriculture fruitière, Fumier, Fourrage, Agro-forestier, Culture sur les pentes (y compris Culture des courbes de niveau, Haies, Systèmes de semis direct sur couverture végétale, etc.) et autres
Foresterie Gestion des ressources naturelles	Plantation forestière (Production des plans, Reboisement, Exploitation avec un cycle très court d'abattage, Semis directs, Collecte des semences), Gestion des forêts naturels et artificiels, Transformation des bois d'eucalyptus, Autres produits ligneux ou non ligneux (y compris bois de chauffe, charbons, apiculture et huile essentielle d'arbre), Lutte contre feux de brousse, Stabilisation des lavakas, Introduction des sources d'énergie alternatives, Lutte contre érosion des sols (y compris Fascines, Cordon pierreux, Haies vives, etc.) et autres
Développement rural	Pisciculture de tilapia et autres espèces, Elevage et Aviculture, Foyer amélioré, Réhabilitation/restauration participative de pistes d'accès au village
Institution et Règles	Système de certification foncière au guichet foncier communal, Réserve Foncière pour le Reboisement, Gestion locale des ressources naturelles et forestières, etc.

Parmi les thèmes de formation susmentionnés, les techniques à vulgariser suivant le système de vulgarisation à la façon Malagasy sont celles « qui ont des impacts directes/indirectes sur le développement rural associé à la restauration environnementale », « qui sont relativement simples » et « dont les matériaux nécessaires pour la pratique sont faciles à obtenir ». Comme thème, le Projet suppose pour l'instant a) l'agriculture associée à la restauration environnementale sur les pentes, 2) la lutte contre érosion dont les techniques sont simples, 3) le reboisement et la transformation simple des produits forestiers, 4) l'arboriculture fruitière, 5) le foyer amélioré, et autres. Ces formations pourront s'organiser dans tous les villages de tous les Fokontany dans les zones cibles, si les populations souhaitent. Deux à trois thèmes de formation sont réalisés chaque année à travers le système de vulgarisation à la façon Malagasy, en plus des suivis-renforcement pour les formations déjà exécutée, en vue de l'ancrage des activités. Au fur et à mesure de progrès technique des animateurs et des Agriculteurs Leaders, le contenu et niveau de formation se développe d'année en année en commençant par les techniques simples et arrivant à celles compliquées.

Comme décrit ci-dessus, le système de vulgarisation à la façon Malagasy permet de diffuser les techniques assez simples et peu coûteuses sur une grande étendue, tandis que la formation PRODEFI est destinée à la diffusion des techniques plus compliquées dont la pratique nécessite un certain coût. De ce fait, les prix unitaires de formation PPODEFI sont relativement élevés, c'est-à-dire sa réalisation demande le budget et les efforts de la part du Projet. Par ailleurs la formation PPODEFI a pour principe de mettre en œuvre des formations de divers thèmes dans un village afin d'inciter le développement villageois plus intégrés. C'est pourquoi le Projet se limite à organiser ce type de formation dans des villages qui sont au nombre de vingt (peut-être situés dans 3 à 6 différents Fokontany) mais en diversifiant les thèmes de formation (6 thèmes par village durant la période du Projet).

Ce type de formations sera introduit à partir de la 2^{ème} année, et les Fokontany cibles seront sélectionnées en discutant avec les communes et en considérant les points suivants :

- a) Réactions des populations obtenues après les formations de la 1^{ère} année réalisées à travers le système de vulgarisation à la façon Malagasy ;
- b) Potentialités identifiées par l'étude de base ;
- c) Distance jusqu'au marché ;
- d) Répartition géographique

La formation PRODEFI porte sur les activités assez coûteuses mais rentables qui stimulent le développement économique des zones (ex. transformation des produits forestiers) ainsi que les activités contribueront largement à l'amélioration de la condition de vie des populations (ex. réhabilitation/restauration participative de pistes d'accès au village). Parmi ces activités, les cas réussis seront ensuite introduits dans le Modèle.

8) Concertation avec les communes cibles pour la prise en compte des plans d'activités de Fokontany dans les plans communaux de développement

A travers l'étude de base ou la discussion périodique avec les maires de commune cible, l'état de l'élaboration du plan communal de développement et ses orientations seront clarifiés. D'autre part, les plans d'activités de Fokontany seront rassemblés pour chaque commune et le Projet encouragera alors les maires et autres acteurs au niveau communal à les refléter dans leur plan communal de développement.

(3) Activités pour le Résultat 2 « Promotion des activités contribuant au développement rural et à la conservation des sols menées par les populations »

Pendant la 1^{ère} année, le système de vulgarisation-suivi à la façon Malagasy sera essayé. Les formations sur le reboisement et suivi de ces activités des populations seront effectués suivant les étapes décrites ci-dessous.

Du fait des raisons suivantes, le thème « reboisement » est choisi pour la formation de la 1^{ère} année :

- a) Besoin en bois constaté chez des populations ;
- b) Simplicité des techniques et l'abondance des personnes ayant ces techniques dans les zones cibles ;
- c) Intention du Projet selon laquelle il assurera la durabilité de l'activité de reboisement, en montrant aux populations pendant la période du Projet, les résultats tangibles de leurs activités de reboisement comme la production des eucalyptus de petite diamètre destinés aux bois de chauffe ou des autres productions forestières telles que l'apiculture et la carbonisation.

1) Mise en œuvre des formations et des suivis-renforcement dans chaque Fokontany

Suivant les étapes présentées dans le schéma 6, le Projet mettra en œuvre des formations à travers le système de vulgarisation à la façon Malagasy.



Schéma 6 : Mise en œuvre des formations à travers le système de vulgarisation à la façon Malagasy

a) Formations destinées aux animateurs par les formateurs extérieurs

Employant les formateurs extérieurs, les formations destinées aux animateurs de commune et de Fokontany seront d'abord organisées dans chaque commune cible. Les contenus des formations ne résident pas dans les techniques seules, mais également dans les systèmes institutionnels (ex. RFR, lois sur la gestion locale de ressources naturelles), l'éducation environnementale ainsi que la méthode pédagogique basée sur la simulation et l'animation. La formation sur la production des plantes est prévue en aout 2012 et celle sur les techniques de reboisement en octobre-novembre.

b) Formations préparatoires envers les Agriculteurs Leaders dans les Fokontany

Dans chaque Fokontany, les animateurs de Fokontany forment à leur tour les Agriculteurs Leaders en collaboration avec l'animateur communal. Les buts de ces formations sont comme suit :

- a) pour que les Agriculteur Leaders apprennent les techniques correctes ;
- b) pour que l'Agriculteur Leader puisse préparer les habitants de son village à la formation

Les formations étant réalisées essentiellement en répondant aux souhaits des populations, ces dernières seront demandées de se charger de certaines tâches (ex. main d'ouvrier, collecte des matériaux) et de prendre une part active aux formations. Un des rôles importants de l'Agriculteur Leader est donc de conduire les habitants de son village à se préparer d'avance pour la formation.

c) Fixation de la date de formation et coordination du calendrier au niveau de Fokontany

La date de la formation sera fixée suite à la discussion entre les Agriculteurs Leaders et les habitants dans chaque village. Simultanément, les Agriculteurs Leaders vérifieront les lieux de formations ainsi que les ressources disponibles au niveau de village et les prépareront avec les populations. Ils transmettront la date de formation à l'animateur de Fokontany. Ce dernier coordonnera les dates de formation effectuée dans chaque village de son Fokontany pour éviter le chevauchement et les rapportera à l'animateur de commune.

d) Mise en œuvre de formation destinée aux populations dans chaque village

L'animateur de Fokontany et l'Agriculteur Leader de chaque village organiseront ensemble une séance de formation destinée aux populations. Les périodes de formation au niveau de chaque village sont prévues en août-septembre pour celle de la production des plans et novembre-décembre pour les techniques de reboisement. En ce qui concerne les villages ayant une démographie importante, les formations seront répétées suivant le nombre des personnes souhaitant y participer.

e) Exécution du suivi-renforcement

Pour la production des plans, comme le suivi deviendra nécessaire en fonction de la croissance des plans, les techniques et les connaissances essentielles pour le suivi seront transmises aux animateurs de commune et de Fokontany pendant la réunion mensuelle des animateurs, qui sont expliquées ci-dessous dans la partie (4).

2) Activités d'informations et éducation environnementale pour l'amélioration des connaissances des populations sur la restauration environnementale

Pour la 1^{ère} année, les activités prévues sont les suivantes:

- a) Sensibilisation à travers les études de base et des ressources locales;
- b) Pour les Fokontany exploitant la RFR, l'exposé par le personnel de la DREF sur le système, à l'occasion de l'établissement de la carte d'utilisation des terres ;
- c) Sensibilisation pendant les formations relatives au reboisement ;
- d) Sensibilisation à l'aide des calendriers distribués dans les zones cibles.

A partir de la 2^{ème} année, le Projet examinera l'efficacité de la sensibilisation, l'information et l'éducation environnementale à la radio.

(4) Activités pour le Résultat 3 : Suivi-évaluation des activités des populations pour consolider ou pérenniser leurs activités

Pendant la 1^{ère} année, le Projet met à l'essai le système de suivi à la façon Malagasy, dont le noyau est la réunion mensuelle des animateurs, organisée par la commune. Bien que cette réunion joue une partie du rôle de PMU, l'organisateur principal est la commune et le Projet appuie simplement l'initiative de la commune.

1) Suivi des activités des populations après les formations

Le suivi de la pratique par les populations après les formations sera mené principalement par les Agriculteurs Leaders. Ces derniers résident dans les mêmes villages que les participants aux formations, c'est-à-dire ils sont les « voisins » qui se rencontrent quotidiennement face à face. Il sera ainsi facile pour les Agriculteurs Leaders non seulement de savoir si les habitants de son village mettent en pratique les techniques acquises durant les formations ou pas, mais aussi de saisir l'étendu des activités et les problèmes rencontrés durant cette pratique. Du côté des participants également, ils pourront facilement avoir des conseils de l'Agriculteur Leader en cas de besoin. Les problèmes que l'Agriculteur Leader n'arrive pas à résoudre seront rapportés à l'animateur de Fokontany. Si ce dernier n'arrive pas à les résoudre non plus, ils demanderont alors le conseil à l'animateur de commune, aux formateurs extérieurs ou aux autres personnes ressources. Il sera également possible de rapporter ces problèmes pendant les réunions mensuelles des animateurs et d'obtenir des conseils des participants.

Avec les Agriculteurs Leaders, l'animateur de Fokontany collectera les indicateurs quantitatives (ex. nombre des pieds plantés, longueur de cordons pierreux ou des haies vives mis en place), ensuite les regroupera pour chaque thème village et enfin présentera à l'animateurs de commune chargé de son Fokontany.

2) Appui à l'organisation des réunions mensuelles des animateurs dans chaque commune cible

La réunion des animateurs sera organisée en principe une fois par mois dans chaque commune et présidée par le maire. Comme participants, nous prévoyons les animateurs de commune et de Fokontany, le personnel impliqué de la commune, le personnel de la DREF et de la DRDR ainsi que le représentant du Projet. Ils seront toutefois déterminés après le démarrage du Projet et suite à la discussion avec les personnes concernées.

Pendant la réunion, chaque animateur présentera la situation d'exécution des activités des populations après les formations, leurs problèmes ainsi que les solutions apportées par les populations. Ces points seront ensuite examinés. Relatifs aux problèmes considérés comme difficiles à résoudre par les populations, Agriculteurs Leaders ou animateurs seuls, les appuis par le personnel de la DREF/ DRDR et par le Projet seront examinés en identifiant les mesures concrètes d'appui. Cette réunion fournira aux animateurs l'occasion d'échanger des informations et des expériences. Le fait de connaître les problèmes et leur solution dans d'autres zones aidera les animateurs à élargir leur choix de mesures à prendre pour des problèmes de leur propre zone.

Comme décrit ci-dessus, le noyau du système de suivi des activités des populations proposé par le Projet consiste dans l'examen et la synthèse des informations de suivi collectées sur place et ensuite reportées par les animateurs au moment de la réunion mensuelle. Durant la réunion, les activités des populations seront analysées et selon ces résultats, les prochaines activités du Projet seront déterminées.

En plus de la réunion des animateurs organisée par chaque commune, une réunion générale sera organisée une fois par mois, avec la participation du DREF, du DRDR, des maires de commune et des animateurs communaux. Cette réunion proposera le lieu de synthèse des activités du Projet ainsi que de travail dont PMU se charge, décrit dans le tableau 3.

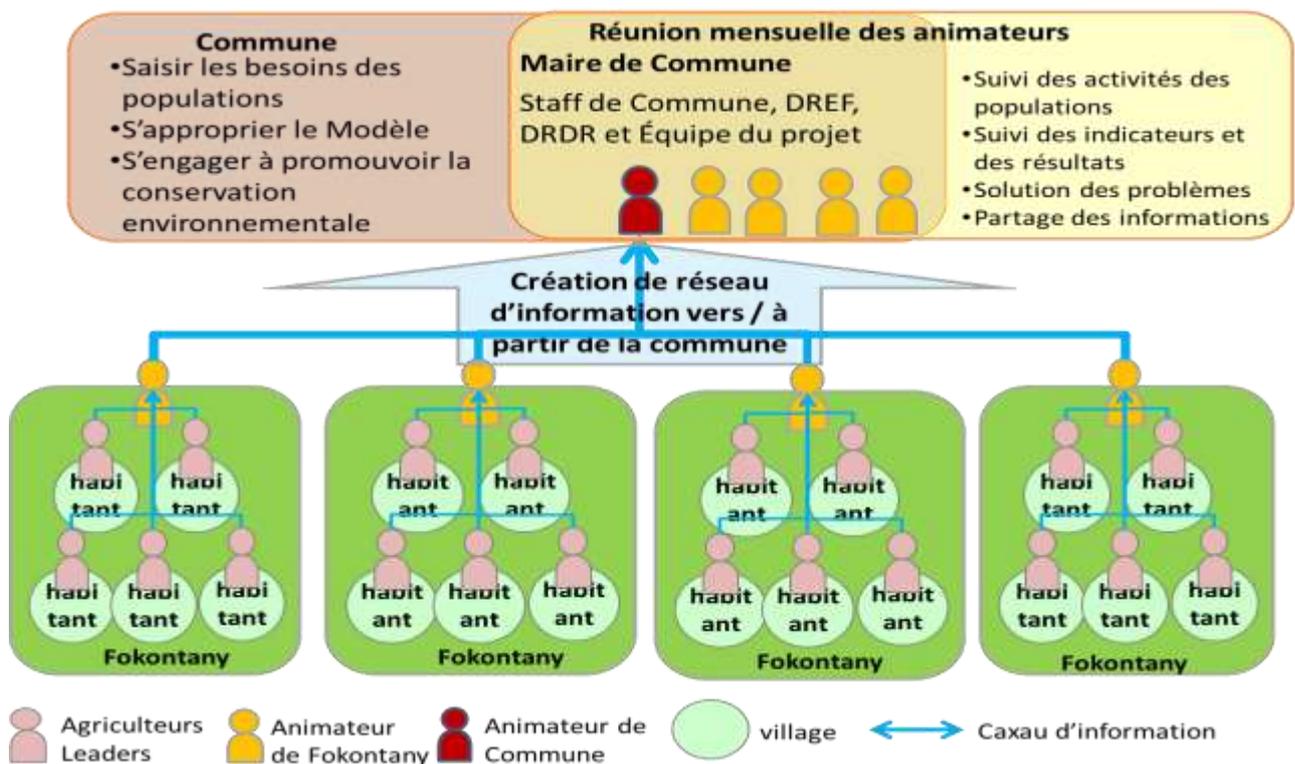


Schéma 7: Système de suivi à la façon Malagasy

3) Révision du plan d'activités de Fokontany

Grâce au suivi des activités des populations après les formations, à travers le système susdit de suivi à la façon Malagasy, les besoins réels des populations, les potentialités et les contraintes seront clarifiés. Compte tenu de ces facteurs, le plan d'activités de Fokontany sera périodiquement révisé et « le cycle promouvant la durabilité des activités des populations », présenté dans le schéma 8, sera instauré.

Le projet sera prêt à modifier le plan d'activités de manière à assurer davantage la durabilité des activités des populations ou à inciter leur motivation vis-à-vis des activités. Comme exemple concret, nous pouvons citer la formation à nouveau pour le renforcement des techniques, l'introduction de nouvelles techniques mieux adaptées aux besoins des populations, le renforcement organisationnelle pour la gestion des activités, l'appui à la promotion de la vente des produits.



Schéma 8: Cycle de l'amélioration de la durabilité des activités des populations

(5) Activités pour le Résultat 4 : « Pour rendre possible la certification des droit de propriété foncière »

La procédure à suivre pour la mise en place d'un guichet foncier communal est stipulées dans la circulaire 621-10/MATD/SG/DGSF. D'après ce texte les étapes à suivre sont les suivantes.

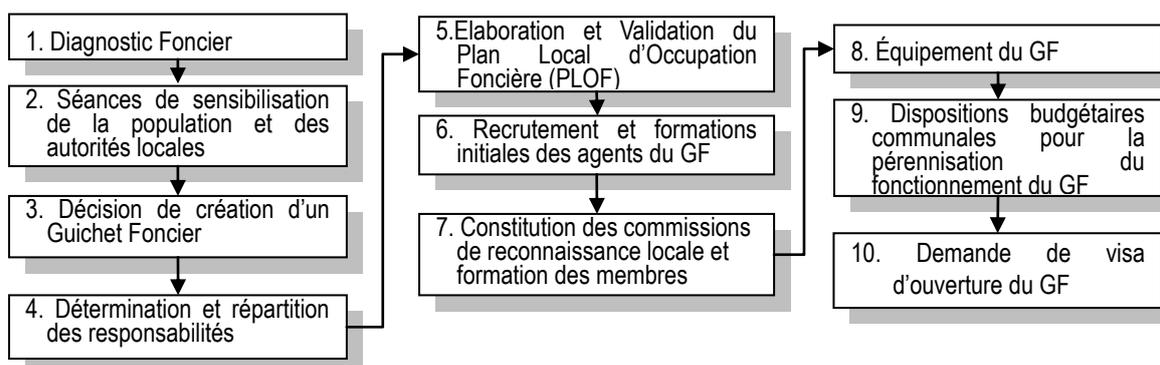


Schéma 9 : Procédure à suivre pour la mise en place d'un guichet foncier (GF)

1) Etablissement d'un consensus sur la répartition des rôles Répartition pour la mise en place d'un GF à la commune de Morarano Chrome

Suivant la procédure susdite de la mise en place, la discussion sera menée sur la répartition des responsabilités entre des différents acteurs concernés, surtout entre la commune et le Projet. Les points en accord seront inscrits dans un Procès-verbal. Parmi les contributions du Projet, ce dernier envisage de sous-traiter à la CFA (Cellule Foncière de l'Alaotra) la partie « 5. Élaboration du Plan Local d'Occupation Foncière (PLOF) », la partie « 6. Formations des agents du GF ».

2) Préparation des matériels nécessaires à la mise en place du GF à la commune de Morarano Chrome

L'installation du GF standard est envisagée due à la dimension de la commune de Morarano Chrome et à son électrification prévue prochainement. Le matériel nécessaire pour le GF sera acquis par le Projet et fourni à la commune après la clarification de leur usage et l'aboutissement de l'accord écrit.

3) Formation des agents du GF pour la mise en place d'un GF à la commune de Morarano Chrome

L'organisation des formations du personnel du GF sera sous-traitée à la CFA, comme décrit ci-dessus. Avec le Projet, la commune suivra cette mise en œuvre par CFA.

4) Appui aux GF déjà existant

Comme mentionné, le GF d'Ampasikely ne fonctionne pas depuis son installation et pour le moment, aucune solution n'est attribuée. Puisque le GF est un organisme appartenant à la commune, l'intention de cette dernière sera d'abord vérifiée et les futures actions seront identifiées en obtenant les conseils des organismes concernés, notamment ceux de la CFA.

5) Suivi de l'exploitation du GF

Le suivi de la gestion et de l'exploitation du GF à Morarano Chrome ainsi que le renforcement des capacités de son personnel seront sous-traités et exécutés par CFA pendant 1 an après le démarrage du GF. Avec le Projet, la commune suivra les activités de suivi-appui menées par CFA.

6) Promotion de l'utilisation des guichets fonciers Régionales populations

Les activités de sensibilisation sur le GF envers les populations par les animateurs de Fokontany et par les Agriculteurs Leaders sont menées soit au moment des formations, soit en profitant du système susnommé de suivi, mise sur pied avec l'appui du Projet.

(6) Activités pour le Résultat 5 : « Pour faire reconnaître sur l'efficacité du Modèle proposé par le Projet, dans les zones autres que les cibles »

1) Organisation du Comité Régional de Coordination (RCC -Régional Coordinating Committee-)

Le RCC est tenu périodiquement pour présenter la situation d'exécution du Projet, sur laquelle les conseils seront obtenus. En plus des participants indiqués dans tableau 3, les personnes concernées des autres projets seront également invitées.

2) Mise en œuvre des activités d'information sur le Projet et son Modèle

En tant que la publicité, nous mènerons les activités qui consistent en :

- a) Activités d'information sur le Projet envers le large public général
- b) Activités envers les cibles de la diffusion du Modèle à savoir les Ministères concernés, collectivités locales, les bailleurs de fonds et leurs projets, les ONG, etc.

Les activités b) sont couplées avec les stratégies mentionnées dans l'article 2 sur les principales orientations, c'est-à-dire celles de diffusion du Modèle et de « l'ébauche de programme », appliquées intensivement à partir de la 2^{ème} phase. Pour ces activités, les résultats de « l'évaluation comparative sur l'efficacité du Modèle » seront utilisés efficacement.

➤ Activités d'information envers le public général

Pour que l'objectif du Projet, son contenu et ses Résultats attendus soient compris largement et correctement, les activités d'information suivantes seront effectuées en collaboration étroite avec les homologues Malagasy.

Tableau 8 : Activités d'information envers le public général

Média	Fréquence	Description
Bulletin en japonais	Environ 3 fois par an	Par e-mail et imprimé, le bulletin sera distribué au personnel japonais concerné à Madagascar et les pays voisins.
Bulletin en français et malgache	Environ 1 fois par an	Par e-mail et imprimé, le bulletin sera distribué aux organismes concernés dans la Capitale, la Région d'Alaoatra-Mangoro et autres régions.
Brochure en français et malgache	Au moment convenable	Distribuée aux participants pendant les ateliers, séminaires et visites aux sites
Calendrier	1 fois par an	Distribué aux personnes concernées dans la Capitale, la Région d'Alaoatra-Mangoro et autres régions; les photos seront utilisées pour montrer des activités et résultats du Projet. Ils seront utilisés à la fois pour la sensibilisation sur la conservation d'environnement et comme supports didactiques des formations
Site internet du JICA	Au moment convenable	Renouveler sans retard avec les bulletins, rapports et photos du projet
Radio	Environ 2 fois par an	Sensibilisation et explication aux populations de la zone cible sur la protection environnementale et les institutions concernées
Télévision et journaux	Au moment convenable	Utilisation pendant les séminaires de partage des expériences et les visites aux sites

➤ Activités d'information en vue de la vulgarisation du Modèle

a) Les séminaires de partage des expériences et b) les visites aux sites du Projet pour expérimenter ses activités sur place seront organisés afin de consolider le fondement pour la diffusion du Modèle. Toutes ces 2 sortes d'activité seront réalisées en principe à l'initiative des homologues Malagasy qui seront également chargés de la présidence, la présentation et de l'explication. Les séminaires de partage des expériences au niveau régional seront organisés en tant que RCC élargi.

Tableau 9 : Séminaires de partage des expériences

1. Participants	Au niveau de la Capitale, 20-30 personnes/fois et au niveau d'Ambatondrazaka, environ 40-50 personnes/fois
2. Fréquence et endroit	1 fois par an à la Capitale et à Ambatondrazaka
3. Contenu des séminaires (Le contenu varie selon la période de tenue du séminaire et suivant l'avancement du Projet)	1) Présentation du Projet et son modèle proposé 2) Caractéristiques uniques du Projet et de son modèle en comparaison avec d'autres projets 3) Analyse de l'efficacité du Modèle proposé 4) Présentation des exemples des activités de partenariat exploitant le Modèle proposé 5) Explication de « l'ébauche des Programmes »

Tableau 10 : Visites aux sites du Projet

1. Participants	Environ 15 personnes/fois (sélectionnées parmi les participants aux séminaires susmentionnés)
2. Fréquence et endroit	Exécutées dans la 3ème et 4ème année du Projet, la visite depuis la Capitale et depuis Ambatondrazaka prévue respectivement une fois par an
3. Activités prévues durant la visite	1) Présentation du Projet par les homologues 2) Présentation des activités et ses résultats par les populations et visites aux sites 3) Réunion d'échange entre les communes, les populations, et les participants animée par les homologues 4) Réunion d' échange entre les participants et le Projet

(7) Rédaction du Rapport d'avancement (I)

Les activités et les résultats du Projet réalisés durant la 1^{ère} année seront récapitulés dans un rapport. Ce dernier sera présenté au Comité Conjoint de Coordination (JCC) pour son approbation.

(1) Elaboration du plan de travail

(2) Mise en œuvre des activités d'information sur le Projet et son Modèle (Activités indiquées dans le tableau 8)

(3) Activités pour le Résultat 1 «Etablissement des plans d'activité de chaque commune pour promouvoir intégralement le développement rural et la conservation des sols »

En se fondant sur les résultats obtenus durant la 1^{ère} année, les activités suivantes seront exécutées.

- 1) Les activités des animateurs seront suivies et les formations supplémentaires destinées aux animateurs seront effectuées si nécessaire
- 2) Le guide d'exécution du Projet sera révisé et modifiée suivant la nécessité
- 3) Pour les études de base et des ressources locales réalisées pendant la 1^{ère} année, une étude et analyse supplémentaire seront menées, en cas de besoin (En particulier, « l'évaluation comparative sur la efficacité du Modèle », menée dans le cadre de l'étude des ressources locales, sera poursuivie.)
- 4) La carte d'utilisation des terres ainsi que le plan d'activités de chaque Fokontany sera révisés et modifiés s'il en est besoin.
- 5) Le plan d'activité de chaque Fokontany ainsi que le plan de développement des communes seront modifiés en vue d'assurer la cohérence.

(4) Activités pour le Résultat 2 « Promotion des activités contribuant au développement rural et à la conservation des sols menées par les populations »

Durant la 1ère année, le système de vulgarisation-suivi à la façon Malagasy, devenant le noyau du Modèle proposé par le Projet, a été essayé d'être installé et l'activité de reboisement s'est vulgarisée largement dans les zones cibles. La vulgarisation des techniques simple sera poursuivie pendant la 2ème année à travers ce système. En même temps, les formations PRODEFI seront également mises en œuvre en combinant les formations de divers thèmes.

Les formations suivant le système de vulgarisation à la façon Malagasy seront constituées du renforcement technique de la formation de la 1ère année (reboisement), mené dans le but de l'ancrage de cette activité, ainsi que des formations qui multiplient le choix des populations.

Dans les formations PRODEFI, en général, le transfert des techniques sera réalisé directement des formateurs extérieurs aux populations. Les animateurs, à la fois de préparer et d'assister la mise en œuvre des formations, participent à toutes les formations du/des Fokontany assigné(s) afin d'apprendre entièrement les techniques. Le suivi des activités des populations après ces formations sera effectué selon le système de suivi à la façon Malagasy.

(5) Activités pour le Résultat 3 : Suivi-évaluation des activités des populations pour consolider ou pérenniser leurs activités

1) Dans la continuité de la 1^{ère} année, l'état de réalisation des formations et du renforcement ainsi que la réaction des populations seront suivies et évalués.

A partir de la 2^{ème} année, les formations PRODEFI démarreront et les Fokontany seront classés en 2

types : 1) ceux qui bénéficient que de formations suivant le système de vulgarisation à la façon Malagasy et 2) ceux qui bénéficient à la fois de ces dernières et des formations PRODEFI. Les situations de pratique des activités, diffusées suivant le système de vulgarisation à la façon Malagasy, dans ces 2 types de Fokontany (c'est à dire la partie commune), à savoir le taux de mise en pratique, son étendue et autres, seront comparées. En se fondant sur cette comparaison, l'influence de la mise en œuvre de diverses formations à la façon PRODEFI sur la pratique des activités de la partie commune seront évaluée.

- 2) Aux réunions mensuelles des animateurs dans les communes, les résultats du suivi-évaluation seront confirmés et les mesures à prendre pour surmonter des difficultés seront examinées.
- 3) En se basant sur les résultats du suivi-évaluation, le plan d'activité de chaque Fokontany sera revu.
- 4) En se basant sur les résultats du suivi-évaluation, le guide d'exécution du Projet sera renouvelé.

(6) Activités pour le Résultat 4 : « Pour rendre possible la certification des droit de propriété foncière »

- 1) Le suivi des GF est effectué de manière continue et le conseil ou l'appui sera donné aux communes pour une meilleure exploitation des GF.
- 2) En identifiant les obstacles à l'utilisation des GF par les populations, les mesures nécessaires seront prises pour promouvoir davantage la mise à profit des GF.

(7) Activités pour le Résultat 5 : « Pour faire reconnaître sur l'efficacité du Modèle proposé par le Projet, dans les zones autres que les cibles »

- 1) Dans la continuité de la 1ère année, le RCC sera organisée et la situation d'exécution du Projet sera y rapportée pour obtenir les conseils.
- 2) Les séminaires de partage des expériences sont organisés comme présenté dans le tableau 9

(8) Rédaction du Rapport d'avancement (II)

Troisième année de la 1ère phase : février 2014 - janvier 2015

(1) Elaboration du plan de travail

- (2) **Mise en œuvre des activités d'information sur le Projet et son Modèle** (Activités indiquées dans le tableau 8)

(3) Activités pour le Résultat 1 «Etablissement des plans d'activité de chaque commune pour promouvoir intégralement le développement rural et la conservation des sols »

Les activités seront poursuivies si nécessaire.

De surcroît, comme avancé dans une partie de la principale orientation 3, « 1) développement de l'appropriation par les communes », les stratégies Exit fixant les yeux sur la fin du Projet seront établies dans les communes cibles et principalement avec leurs acteurs impliqués.

Le but de ces stratégies Exit est de transférer graduellement la gestion du système de vulgarisation - suivi à la

façon Malagasy, y compris l'aspect financier, aux communes en diminuant progressivement l'appui du Projet pendant la 2^{ème} phase. Lors de l'établissement de ces stratégies, le plan d'Exit possible à être réalisé par les communes sera élaboré, sur le fondement de l'état d'avancement de la politique de décentralisation, spécialement de la décentralisation de l'aspect financier comme fond de développement local.

Avant la fin du Projet en principe, la préparation pour que les populations puissent continuer volontairement et sans appui extérieur leurs activités contribuant au développement villageois et à la conservation des sols, tel que le reboisement, sera achevée dans les 3 communes cibles. Cette préparation sera réalisée à travers l'emploi de diverses motivations décrites dans la principale orientation 2, « créer les motivations des populations envers les activités de conservation des sols ». Ainsi, lors de l'élaboration des stratégies Exit, il est tout à fait indispensable pour les communes de posséder elles-mêmes une vision claire et concrète sur le développement qu'elles veulent engendrer à l'aide du système de vulgarisation -suivi à la façon Malagasy. Durant la 2^{ème} phase, le fonctionnement du système de la vulgarisation -suivi à la façon Malagasy sera envisagé en partageant les frais entre les communes et le Projet.

(4) Activités pour le Résultat 2 « Promotion des activités contribuant au développement rural et à la conservation des sols menées par les populations » (les mêmes activités que la 2^{ème} année)

(5) Activités pour le Résultat 3 : « Suivi-évaluation des activités des populations pour consolider ou pérenniser leurs activités » (les mêmes activités que la 2^{ème} année)

(6) Activités pour le Résultat 4 : « Pour rendre possible la certification des droit de propriété foncière » (les mêmes activités que la 2^{ème} année)

(7) Activités pour le Résultat 5 : « Pour faire reconnaître sur l'efficacité du Modèle proposé par le Projet, dans les zones autres que celles cibles »

- 1) Dans la continuité de la 2^{ème} année, le RCC sera organisée et la situation d'exécution du Projet sera y rapportée pour obtenir les conseils.
- 2) Les séminaires de partage des expériences ainsi que la visite de sites du Projet sont organisés comme présenté dans les tableaux 9 et 10.
- 3) L'efficacité des méthodes d'exécution des activités, exécutée jusque-là, sera synthétisée en se basant sur l'aperçu de l'évaluation décrite dans le tableau 12 et en employant les résultats de l'étude de base. Ce travail servira aussi de l'étude à l'intérieur du Projet, préalable à l'évaluation conjointe à mi-parcours.
- 4) L'atelier destiné aux maires de commune, détaillé dans le tableau 11 de la page suivante, sera organisé et le dispositif adéquat au niveau communal pour la promotion intégrée du développement villageois et de la conservation des sols dans les zones d'amont dégradées sera examiné en se fondant sur les résultats de 3). Pour l'instant, les maires de communes autour du Lac Alaotra sont supposés constituer les participants. Cependant, cela sera déterminé, en plus de la question du cadre général et d'autres, après avoir étudié avec les acteurs concernés.

Tableau 11 Aperçu de l'atelier destiné aux maires de commune (Esquisse)

1. Participants	Environ 50 personnes y compris les maires de commune, les membres du RCC, les représentants de la région, les autres bailleurs de fonds concernés, les personnes intéressées du niveau central et autres
2. Fréquence et lieu	Organiser environ 1 fois par an, à partir de la 3 ^{ème} année, à Ambatondrazaka
3. But et contenus (Les contenus de 1 au 4 ne seront pas tous couverts chaque fois mais choisis – comme 1 et 2 seuls ou 3 seuls – selon les participants et la période de l'organisation.)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Introduction du Modèle et des résultats, par les communes cibles aux celles des autres zones 2. Fondée sur 1, l'examen sur le dispositif au niveau communal pour la promotion intégrée du développement villageois et de la conservation des sols des zones d'amont dégradée 3. Elaboration et approbation de la « proposition du programme pour la promotion du développement villageois associé à la restauration environnementale dans les zones d'amont dégradées », employant le Modèle 4. En vue de la mise en œuvre de la proposition du programme 3, l'élaboration des stratégies pour l'acquisition des financements ainsi que le partage des rôles

- 5) Basé sur les résultats de 4), « le guide d'exécution du Projet » renouvelé sera généralisé et enrichi. La grande ligne pour l'élaboration du manuel du « Modèle du développement pour la promotion du développement villageois associé à la restauration environnementale dans les zones amont dégradées », proposé par le Projet, sera établie.
- 6) En se fondant sur 5), la grande ligne du manuel du Modèle proposé par le Projet sera élaborée.
- 7) Dans le but d'atteindre la finalité du Projet, la grande ligne de la « proposition du programme de développement pour la promotion du développement villageois associé à la restauration environnementale dans les zones amont dégradées » sera élaborée, en employant le cadre d'atelier des maires de communes, susmentionné, et suivant la principale orientation 4 « 2) élaborer l' « ébauche de programme » prêt à être réalisé.
- 8) L'échange des opinions et le partage préalable des informations, formels ou informels, avec les personnes concernées débiteront en vue de l'approbation et de l'adaptation du manuel/ programme établis, par les autorités du niveau central et aux collectivités locale.

(8) Appui à l'évaluation à mi-parcours

(9) Rédaction du Rapport d'avancement (III)

【Deuxième phase : février 2015 - mars 2017】

Première année de la 2ème phase : février 2015 - janvier 2016

(1) Elaboration du plan de travail

(2) Mise en œuvre des activités d'information sur le Projet et son Modèle (Activités indiquées dans le tableau 8)

(3) Activités pour le Résultat 1 «Etablissement des plans d'activité de chaque commune pour promouvoir intégralement le développement rural et la conservation des sols »

Les activités menées durant la 1ère phase seront poursuivies, si nécessaire. L'accent sera mis notamment sur l'exécution des stratégies Exit élaborées en 3^{ème} année en collaboration avec les communes cibles.

(4) Activités pour le Résultat 2 « Promotion des activités contribuant au développement rural et à la conservation des sols menées par les populations »

Dans la poursuite de la 1^{ère} phase, les formations et les suivis-renforcement seront réalisés. Durant cette phase, l'importance sera donnée, plus que l'éducation environnementale, aux formations et suivis-renforcement qui contribuent de façon concrète au développement rural et à la restauration des sols.

(5) Activités pour le Résultat 3 : Suivi-évaluation des activités des populations pour consolider ou pérenniser leurs activités (poursuite des activités de l'année précédente)

(6) Activités pour le Résultat 4 : « Pour rendre possible la certification des droit de propriété foncière » (poursuite des activités de l'année précédente)

(7) Activités pour le Résultat 5 : « Pour faire reconnaître sur l'efficacité du Modèle proposé par le Projet, dans les zones autres que celles cibles »

- 1) Le RCC sera organisé. La situation d'exécution du Projet sera y rapporté et les conseils seront ensuite obtenus.
- 2) Dans la continuité de la 1^{ère} phase, les séminaires de partage des expériences ainsi que la visite de sites du Projet sont organisés comme présenté dans les tableaux 9 et 10.
- 3) L'efficacité des méthodes d'exécution des activités, exécutée jusque-là, sera examinée en se basant sur l'aperçu de l'évaluation décrite dans le tableau 12 et en employant les résultats de l'étude de base. (y compris les indicateurs du Cadre Logique du projet).
- 4) La modalité des dispositifs mis sur pied au niveau communal pour la promotion intégrée du développement rural et de la conservation des sols dans les zones amont dégradées sera revue facultativement en se fondant sur les résultats de 3).
- 5) Basé sur les résultats de 4), le perfectionnement continu de la grande ligne, élaborée durant la 3^{ème} année de la 1^{ère} phase, du manuel du « Modèle du développement pour la promotion du

développement villageois associé à la restauration environnementale dans les zones amont dégradées » proposé par le Projet, sera réalisés et son ébauche sera parachevée.

- 6) Dans la poursuite de la 1^{ère} phase, la grande ligne de la « proposition du programme du développement pour la promotion du développement villageois associé à la restauration environnementale dans les zones amont dégradées » sera établie/ modifiée, et son ébauche sera parachevée.
- 7) L'approbation et l'adaptation des plans de manuel/programme établis seront proposées aux ministères et collectivités locales intéressés en profitant de diverses occasions comme séminaire de partage des expériences. L'échange des opinions seront également effectué.
- 8) Suivant les opinions obtenues par le moyen de 7), le contenu de ce programme sera révisé.

(8) Rédaction du Rapport d'avancement (IV)

Deuxième année de la 2^{ème} phase : février 2016 - mars 2017

(1) Elaboration du plan de travail

- (2) Mise en œuvre des activités d'information sur le Projet et son Modèle** (Activités indiquées dans le tableau 8)

(3) Activités pour le Résultat 1 «Etablissement des plans d'activité de chaque commune pour promouvoir intégralement le développement rural et la conservation des sols »

Les activités menées durant la 1^{ère} phase seront poursuivies, si nécessaire. L'accent sera mis notamment sur l'exécution des stratégies Exit afin de mettre sur pied au niveau communal les dispositifs nécessaires pour le développement autonome de la commune basé sur le system de vulgarisation-suivi à la façon Malagasy.

(4) Activités pour le Résultat 2 « Promotion des activités contribuant au développement rural et à la conservation des sols menées par les populations »

Durant cette année qui est la dernière année du Projet, l'importance sera accordée en particulier au suivi-renforcement pour mieux assurer la durabilité des activités qui contribuent au développement villageois et à la restauration des sols.

(5) Activités pour le Résultat 3 : Suivi-évaluation des activités des populations pour consolider ou pérenniser leurs activités (poursuite des activités de l'année précédente)

(6) Activités pour le Résultat 4 : « Pour rendre possible la certification des droit de propriété foncière »

- 1) Le suivi des GF est poursuit de manière continue et le conseil ou l'appui sera donné aux communes pour une meilleure exploitation des GF.
- 2) Les mesures nécessaires seront prises par les communes ou les autres autorités concernées pour

promouvoir davantage la mise à profit des GF. Le Projet suivra les activités menées par ces autorités et leur donnera des conseils en cas de besoin.

(7) Activités pour le Résultat 5 : « Pour faire reconnaître sur l'efficacité du Modèle proposé par le Projet, dans les zones autres que celles cibles »

- 1) Le RCC sera organisé. La situation d'exécution du Projet sera y rapporté et les conseils seront ensuite obtenus.
- 2) Dans la continuité de la 1^{ère} phase, le séminaire d'information sera organisé comme montre le tableau 9.
- 3) L'efficacité des méthodes d'exécution des activités exécutée jusque-là, sera examinée en se basant sur l'aperçu de l'évaluation décrite dans le tableau 12 (y compris les indicateurs du Cadre Logique du projet). Ce travail servira aussi de l'étude synthétique du Projet, préalable à l'évaluation finale par la JICA. Une enquête d'échantillonnage sera également effectuée pour mesurer les indicateurs du Projet.
- 4) La modalité des dispositifs mis sur pied au niveau communal pour la promotion intégrée du développement rural et de la conservation des sols dans les zones d'amont dégradées sera revue facultativement en se fondant sur les résultats de 3).
- 5) La version finale du manuel du « Modèle du développement pour la promotion du développement villageois associé à la restauration environnementale dans les zones amont dégradées » proposé par le Projet, sera parachevée. Elle sera fondée sur l'ébauche élaborée en 4^{ème} année ainsi que sur les résultats de 4), des toutes les activités jusque-là, et d'échange d'opinions avec les organismes impliquées, menée pendant l'année précédente.
- 6) En modifiant l'ébauche élaborée pendant l'exercice antérieur, la version finale de la « proposition du programme de développement pour la promotion du développement villageois associé à la restauration environnementale dans les zones amont dégradées », employant le Modèle instauré, sera parachevée. Elle sera fondée sur toutes les activités jusque-là, et d'échange d'opinions avec les organismes impliquées, menée pendant l'exercice antérieur.
- 7) L'approbation et l'adaptation des plans du manuel/programme établis seront proposées aux ministères et collectivités locales intéressés en profitant de diverses occasions comme séminaire de partage des expériences. L'échange des opinions seront également effectué.
- 8) Suivant les opinions obtenues par le moyen de 7), le contenu de ce programme sera révisé.

(8) Appui à l'évaluation finale

Lors de la mise en œuvre de l'étude d'évaluation finale par la JICA, les informations seront mis en ordre et proposés ainsi que la facilité nécessaire pour l'étude, telle que le contact et la coordination avec les acteurs impliqués, sera assurée.

(9) Rédaction du Rapport final

5. Suivi-évaluation du Projet

La présentation du cadre général de l'évaluation du Projet dès le démarrage ainsi que l'aboutissement de l'accord parmi les acteurs impliqués seront souhaités, de façon à clarifier « les buts visés par le Projet » et à réaliser la gestion efficace du Projet. En outre, il est également important de partager l'image concrète sur la question suivante : « qu'est-ce qui fait appeler le Modèle comme celui efficace ? » dès le démarrage du Projet avec les acteurs impliqués, en vue d'évaluer l'efficacité du Modèle établi par le Projet.

(1) Evaluation sur les activités de formation

Dans le cadre de l'évaluation des formations, l'importance sera accordée à l'évaluation des effets des formations et non des formations-mêmes. Ainsi, est-ce « le taux de mise en pratique » par les participants, qui sera défini comme indice de cette évaluation. Les indices présentant « le degré quantitatif et au niveau de surface de la vulgarisation » seront également inventés dans le but de souligner le point fort du Modèle proposé par le Projet, qui est la vulgarisation de masse à tous les villages.

(2) Evaluation sur la durabilité des activités de conservation des sols

La durabilité des activités de conservation des sols par les populations, même après la fin du Projet, sera évaluée du point de vue « économique », « sociale », « environnementale » et « institutionnelle ». Cette évaluation est supposée être concentrée sur les activités de secteur forestier, principale activité du Projet pour la conservation des sols. Sa durabilité sera jugée le plus objectivement possible.

(3) Evaluation comparative sur l'efficacité du Modèle

L'efficacité du Modèle sera évaluée en comparant avec les méthodes des autres Projets de même domaine, mises en œuvre par d'autres organismes d'appui. Cette comparaison envisage de clarifier les spécificités, les primautés, les facteurs limitant du Modèle du Projet, ainsi que les points à souligner en vue de promouvoir la diffusion du Modèle et l'ébauche de programme exploitant ce Modèle. Après avoir précisé les points forts et faibles de chaque projet, les moyens du « supplément » et de la « collaboration » seront cherchés de façon à examiner la possibilité de la collaboration. De surcroît, de manière à souligner l'efficacité du Modèle, sa rentabilité sera éclaircie sur le fondement des résultats des évaluations 1) et 2).

(4) Evaluation synthétique du Projet

L'évaluation synthétique du Projet consiste en évaluation basée sur le Cadre Logique du Projet (PDM), relative à l'évaluation à mi-parcours et à l'évaluation finale, en plus de 3 composants d'évaluation décrits ci-dessous.

Concernant le suivi des activités globales du Projet, le plan sera établi en faisant attention aux points suivants :

- Considérer séparément le suivi pour le Projet et celui nécessaire pour les organismes de contrepartie tels que la DREF et la DRDR
- Effectuer le suivi pour le Projet seulement pendant la période du Projet
- Concernant le suivi mené par les organismes de contrepartie, envisager le maintien de la fonction de

suivi après la fin du Projet, sur la base du système actuel de chaque institution, relatif à la collecte et à l'analyse des informations, en complétant et renforçant ces systèmes pendant la période du Projet

Le suivi pour le Projet signifie ici la collecte des indices nécessaires pour l'évaluation du Modèle-même et son efficacité et il sera mené à travers le système présenté dans le schéma 10 sur le fondement décrit dans le tableau 12. Le suivi nécessaire pour les organismes de contrepartie signifie ici celui mené en vue de la compréhension sur la situation de l'exécution de la politique et du plan des ministères, des régions et des communes. Par exemple, dans le cas de la DREF, il s'agit du suivi des indices comme surface/ nombre de pieds du reboisement ou volume de la production forestière. La possibilité de la collecte des indices sera examinée, en profitant des réunions mensuelles des animateurs, organisées par les communes.

Tableau 12 : Bilan de l'évaluation

Rubrique d'évaluation	Indicateurs	Moyen de vérifier les indicateurs	Méthodologie de l'évaluation	
Evaluation globale du projet	Effets de la formation	1) nombre de séances, participants 2) niveau de la mise en pratique des acquis de la formation 3) étendu des activités	- Suivi - Etude d'échantillonnage	Evolution des indicateurs 1) dans les Fokontany ciblés, avant et après le projet 2) avec les Fokontany voisins (l'échantillon test)
	Durabilité des activités de conservation des sols	Indicateurs dans le domaine : 1) économique 2) environnemental 3) social 4) institutionnel	- Suivi - Interview - Etude d'échantillonnage	Evaluation globale des activités en employant plusieurs indicateurs des domaines économique, environnemental, social et institutionnel
	Efficacité du modèle	1) points forts et faibles et points à souligner du Projet 2) Coûts- bénéfice ou efficacité	Interview des autres organisations etc.	La comparaison avec d'autres projets concernant la stratégie, l'approche
	Evaluation par l'utilisation du PDM	Indicateurs mentionnés dans le PDM	Moyens mentionnés dans le PDM	Sur la base du PDM

Schéma 10 : Système de suivi

